



Malgré le risque sécuritaire

## L'Algérie ouvre ses frontières avec la Libye

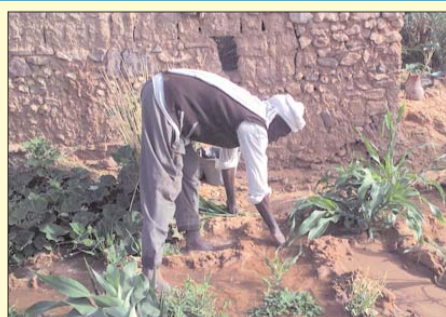
La situation en Libye s'aggrave de jour en jour avec la montée de la violence et l'Algérie qui mène un grand effort pour l'aboutissement d'un dialogue inter-libyen, vient de rouvrir ses frontières avec ce pays voisin.

Page 3

«Le cinéma algérien en 10 leçons»

## Attention, il y a péril en la demeure !

Page 15



Par Mohamed Khiati

**P**artout l'histoire avance. Elle laisse de lourds héritages, mais les hommes s'arrêtent, de temps en temps pour marquer une halte rétrospective, pour se situer par rapport à leur histoire, par rapport à leur passé glorieux ou lugubre et d'en établir les acquis qui, du reste, constituent les références et les référents pour l'amorce du présent et l'affront du futur.

Elles sont nombreuses à souffrir en silence

# Violences contre les femmes, l'impunité



Des femmes et des jeunes filles continuent à être violées et blessées en toute impunité. Ces dernières, en signalant des actes de violences sexuelles, risquent de voir leurs actions injustement passées au crible et de faire l'objet de reproches, faute de lois les protégeant.

Page 3

Médecins grévistes-  
ministère de la Santé

## Le bras de fer se durcit

Page 2



Agriculture

## Survol historique de l'ère précoloniale

Espace physique sur lequel se sont entrecroisés, depuis la nuit des temps, des flux humains, l'Algérie actuelle fut l'objet de toutes les convoitises. Terre d'attraction et de légende, le pays, tant par sa position stratégique que par ses richesses naturelles multiples offre d'immenses garanties de prospérité.

Examiné en profondeur, le territoire algérien, dans sa globalité, apparaît comme écrit par des sociétés successives à tel point que dans cet espace composite, chaque legs du passé se lit avec une étonnante schématisation.

Dans cet immense espace composite, le territoire agricole, apparaît comme dépendant parfaitement des aléas climatiques, «c'est le produit de transformations insé-

parables d'un contexte historique (mouvements démographiques, histoire politique, évolution des techniques et politiques agricoles et/ou économiques d'ensemble) qui a conditionné l'adaptation des hommes à ces contraintes.

De tout temps, les sociétés rurales se sont constituées autour de la gestion et de l'exploitation des ressources naturelles : eau, terre, pâturage, selon l'abondance des terres et la densité des populations. «Les terres étaient réparties, partagées entre terroirs de groupements familiaux et à réserves à usage collectif en fonction des modes d'exploitation des ressources par l'activité agricole intensive et l'arboriculture, l'agriculture et l'élevage extensif ou le pastoralisme».

Page 5

Election présidentielle en Tunisie

## Essebsi et Marzouki au coude-à-coude

Comme prévu, le duel pour la présidence tunisienne se jouera entre le chef du parti Nidaa Tounès, Béji Caïd Essebsi (BCE), et le président sortant, Moncef Marzouki. Le premier est arrivé en tête des suffrages exprimés avec 39,46% des voix, alors que le second a obtenu 33,43%, selon les résultats provisoires de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie) communiqués hier.

Page 3





Médecins grévistes - ministère de la Santé

# Le bras de fer se durcit

La grève entamée par les médecins de la santé publique risque de ne pas connaître de sitôt son épilogue.



Par M. A. CHABANE

Et pour cause le courant ne passe plus entre le Syndicat national des praticiens de la santé publique (Snpsp), initiateur de la protestation et la tutelle qui ne semble pas en mesure de répondre aux revendications exprimées par le partenaire social. S'exprimant hier, Slim Belkessam, conseiller au ministère, chargé de l'information a indiqué que la tutelle «enregistre que la rupture du dialogue est venue du syndicat et que chacun devra assumer ses responsabilités». Une déclaration qui renseigne sur la tension qui règne entre les deux belligérants, sachant que du côté du Snpsp l'on reproche, notamment au ministère de la Santé de ne pas aller jusqu'au bout de ses promesses, quant à la satisfaction des revendications exprimées. Un dialogue de sourds dans la mesure où les deux camps s'estiment dans leur droit. Hier, Salim Belkessam a déclaré que «le ministère marque son étonnement quant au maintien du mot d'ordre de grève, dès lors que l'ensemble des revendications socioprofessionnelles soulevées par le Snpsp, ont été prises en charge par l'administration centrale». Selon lui, l'état d'avancement de ces revendications «a été communiqué au syndicat lors des multiples réunions et audiences tenues au siège du ministère et dont la dernière remonte à dimanche dernier». Concernant la revendication pour la révision du statut partiel, l'orateur a expliqué que «le ministère a, dès le début, informé le syndicat que ce point ne pouvait être à l'ordre du jour, car, d'une part, il s'agit d'un statut récent dont nous n'avons pas terminé l'application globale et, d'autre part, une révision de ce statut ne pourrait se faire que dans un cadre du statut global de la Fonction publique». Il a indiqué également, que le syndicat «a été informé de l'organisation, prochainement, du concours de passage au grade supérieur qui permettra le passage massif des praticiens et aura, de ce fait, une répercussion substantielle sur leurs rémunérations». Au sujet de la formation continue et la formation complémentaire au profit des praticiens généralistes, qui constituent l'autre revendication du

syndicat, le responsable du ministère a relevé que le processus «a été lancé», soulignant que les premiers groupes de médecins généralistes «entameront leur formation complémentaire sanctionnée par un certificat d'études spécialisé, dès le mois de janvier prochain». Cela permettra, a-t-il poursuivi, aux médecins généralistes titulaires de ce diplôme d'avoir «une rémunération en rapport avec les compétences acquises». S'agissant de l'avant-projet de loi sur la santé, le représentant du ministère relève que «tous les partenaires, dont le Snpsp, ont été associés au débat préalable à sa rédaction. M. Belkessam a conclu en indiquant que, «rien ne justifie le maintien du mot d'ordre de grève», ajoutant que «le ministère de la Santé au regard du faible taux de suivi enregistré, est convaincu que le sens de responsabilité l'emportera sur tout autre considération». Sachant que le syndicat tient à la concrétisation de ses revendications, et la crainte de voir les établissements de santé paralysés pendant plusieurs jours n'est pas à écarter.

M. A. C.

UGTA de Tizi Ouzou

# Des travailleurs de la direction des transports en grève

Des travailleurs de la direction des transports de la wilaya de Tizi Ouzou observent depuis hier un arrêt de travail d'une durée de trois jours renouvelable chaque mois, a-t-on appris des concernés. Cette grève a été décidée par la section syndicale des travailleurs de la direction des transports, affiliée à l'Ugta, à l'occasion d'une assemblée générale tenue le 16 novembre dernier, afin de demander la satisfaction de certaines doléances d'ordre professionnel et syndical. Dans une déclaration diffusée par la même section syndicale, les grévistes dénoncent, entre autres, «l'entrave au libre exercice du droit syndical», et «l'entrave à l'évolution légale des travailleurs en dépit de leurs anciennetés et de la disponibilité des postes budgétaires vacants au titre de l'exercice 2014». Contactée par l'APS, la directrice locale des transports, Mme Terki Zahia, a indiqué à propos de la gestion de la carrière des travailleurs que, «depuis 2007, des promotions au choix, initiées par l'ancien responsable suite à une grève initiée par la même section syndicale, sont régulièrement organisées par la direction des transports après évaluation du parcours professionnel des travailleurs». «La promotion au choix se fait selon le mérite et non de l'ancienneté, pour moi, tous les travailleurs sont égaux et seule la compétence compte», a-t-elle martelé, affirmant que sa décision «d'assainir et de réorganiser la direction des transports pour travailler dans la transparence et être au service du citoyen et non au service des travailleurs, dérange certains intérêts personnels». S'agissant des postes budgétaires, Mme Terki a fait savoir que sa direction «n'a pu obtenir que trois postes», estimant que les travailleurs recrutés dans le cadre du préemploi qui attendent leur titularisation et qui sont au nombre de 16 au niveau de sa direction, «en sont prioritaires». Commentant le taux de suivi de la grève, la section syndicale a indiqué que l'arrêt de travail a été observé par «les 25 employés de la direction des transports, affiliés à l'Ugta, sur un effectif global de 43 travailleurs». Mme Terki a, par contre, relevé que la grève a été observée par «10 employés affiliés à la section syndicale qui en compte 25 adhérents au total, sur un effectif global de 44 employés permanents et 16 autres recrutés dans le cadre du préemploi». Le débrayage qui se poursuivra aujourd'hui et demain, sera renouvelé chaque mois pour la même durée de trois jours, mais s'étalera du lundi au mercredi à partir de décembre et ce, «jusqu'à la satisfaction des revendications des grévistes», a averti la section syndicale qui a initié ce mouvement de protestation.

Reda A.

REGARDS  
Par Ahmed Halfaoui

# Khalti Houria...

Le 26 janvier 1997, Amel Zanoune Zouani, étudiante en droit, est égorgée à Sidi Moussa par le Groupe islamique armé (GIA). Elle avait 22 ans et disait souvent à sa mère : «Maman je t'aime, dans quelques mois je finirai mes études, je vais travailler, acheter une voiture et te faire promener là où tu veux, maman tu as souffert, mais je vais te rendre heureuse...» Un horizon merveilleux qui illuminait les regards de la maman et de sa fille. Cette promesse est rapportée par sa mère, Zouani Houria, Khalti Houria, pour ceux qui la soutenait dans sa tragédie, déversait sa douleur dans un journal intime, que son autre fille, la sœur d'Amel va trouver et le rendre public. Amel a été tuée parce qu'elle a bravé la dictature du GIA en poursuivant ses études et parce qu'elle ne portait pas de voile. Khalti Houria est morte le vendredi 21 novembre dernier, à l'âge de 63 ans, profondément affectée par le sort fait à son enfant, sans que son vœu le plus cher ne soit réalisé, celui de voir les assassins devant les juges. Khalti Houria est une mère accablée par une douleur indicible, qui n'a

jamais pu comprendre, ni accepté, que le GIA se soit arrogé le droit d'égorger, comme il l'a fait. Elle n'a pu exprimer, depuis le crime jusqu'à sa mort, qu'une colère impuissante à l'encontre des islamistes armés, surtout ceux qui se sont «repentis», profitant des dispositions de la loi en la matière. Les géniteurs, au-dessus de la mêlée, échappent à son regard. Ceux-là qui ont créé le monstre, l'ont recruté, formé, financé et armé pour lutter contre le communisme et les nationalismes, dans les pays dit arabes et/ou musulmans. Ceux-là qui ont fait de l'Afghanistan une pépinière de djihadistes, qui ont promu les combattants islamistes au rang de «combattants de la liberté» (Ronald Reagan, président des Etats-Unis d'Amérique). Ceux-là qui, depuis le début des années 1980 au début des années 1990, ont recruté des dizaines de milliers de jeunes, issus des pays ciblés, pour en faire des brutes sanguinaires, dans des camps d'entraînement au Pakistan et au cours de la lutte contre l'armée soviétique. Auréolés du titre de moudjahidine, arborant fièrement la tenue afghane, symbole du triomphe

contre un régime «athée», ils seront réinjectés dans leurs pays d'origine pour constituer l'élite des groupes islamistes armés, comme en Algérie. Convaincus de la justesse de leur choix, ils étaient prêts à mourir pour l'avènement d'une société islamique mythifiée. Abreuvés d'une propagande soutenue par la technologie hollywoodienne, ils ont cru à leur mission divine, devant les «miracles» qui leur étaient servis, et à la victoire de «l'Islam». Ayant appris, à la bonne école de la CIA, que les communistes sont des ennemis mortels, ils vont s'atteler à les éliminer. Ils finiront par tracer une ligne de démarcation entre eux et ceux qui refusent de se plier à leurs règles, qu'ils versent dans le camp des communistes. Amel en a payé le prix par son atroce assassinat. A la Maison-Blanche, et dans les capitales supérieures où siègent la barbarie, bien après le drame, l'instrumentalisation des islamistes a perduré, avec Al Qaïda et le Daech. En Syrie et en Irak, d'autres Amel sont passées au fil du couteau et d'autres Khalti Houria pleurent leurs filles.

A.H.

# Malgré le risque sécuritaire L'Algérie ouvre ses frontières avec la Libye

La situation en Libye s'aggrave de jour en jour avec la montée de la violence et l'Algérie qui mène un grand effort pour l'aboutissement d'un dialogue inter-libyen, vient de rouvrir ses frontières avec ce pays voisin.



Par Nacera Bechar

**S**elon des rapports de presse, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a ordonné la réouverture des frontières avec la Libye «pour des considérations humanitaires».

Il est à noter que l'Algérie a fermé ses frontières avec ce pays voisin suite à l'aggravation de la situation sécuritaire et les risques d'infiltration des terroristes, mais cette fermeture n'a pas été acceptée par les citoyens ayant des liens de parenté des deux côtés. Mais depuis dimanche dernier, l'Armée nationale populaire (ANP) a rouvert les frontières avec la Libye pour «accueillir les malades et blessés libyens, quel que soit le point de frontière par lequel ils

entreront, sans avoir besoin d'entrer clandestinement en Algérie» selon le journal électronique Algerie 1. Ainsi, les malades auront droit aux soins qu'il faut dans les hôpitaux de Djanet et Illizi.

La situation en Libye s'aggrave de jour en jour avec la montée de la violence et l'Algérie qui mène un grand effort pour l'aboutissement d'un dialogue inter-libyen vient de rouvrir ses frontières avec ce pays voisin.

Selon le quotidien *Echourouk*, une réunion sécuritaire a eu lieu au siège de la daïra de Djanet, à l'issue de laquelle il a été décidé de mettre en place une «cellule au niveau des deux points de passage de Tine El Koum et Debdab» pour examiner, au cas par cas, les ressortissants libyens

voulant rentrer en Algérie. Toutefois, la même source souligne qu'une fois les soins nécessaires prodigués, les patients libyens seront reconduits à la frontière pour rejoindre leur pays.

Toujours dans le cadre de l'aide humanitaire, le Croissant-Rouge algérien (CRA) a été chargé de préparer les quantités nécessaires d'aides humanitaires à envoyer aux habitants des villes de Ghat, Awbari et Ghedames.

Il est à noter que cette décision intervient dans un contexte de montée de violences en Libye avec, notamment les affrontements qui ont éclaté entre un certain nombre de tribus libyennes à la frontière avec l'Algérie. Et côté humanitaire, des villes limitrophes de la Libye connaissent la pénurie en denrées alimentaires

et en équipements nécessaires pour les enfants.

Hier, un raid aérien a été mené contre l'aéroport de Mitiga, le seul en service à Tripoli, suivi d'explosions quelques heures après une attaque revendiquée par les forces loyales au général Khalifa Haftar.

Depuis la chute de l'ancien régime, en 2011, à l'issue d'un conflit de huit mois, les différentes milices l'ayant combattu imposent leurs lois dans le pays plongé dans le chaos, et les autorités de transition n'ont pas réussi à former une armée et à asseoir leur autorité. Face aux violences, le gouvernement et le Parlement reconnus par la communauté internationale ont dû s'établir dans l'est du pays.

N. B.

Conférence  
de la jeunesse

## Le déficit en encadrement pointé du doigt

L'esprit entrepreneurial s'est installé chez les jeunes Algériens qui sont également conscients de la nécessité d'affranchir l'économie du pays de la dépendance aux hydrocarbures et de l'obligation de contribuer à diversifier l'économie, a estimé, hier à Alger, Mohamed-Amokrane Nouad, expert-consultant en économie. «Les jeunes parlent beaucoup plus de création d'entreprises et d'investissement que d'emploi salarié, ce qui montre une prise de conscience chez eux de l'impératif d'aller vers une économie diversifiée et préparer l'après-pétrole, en créant leurs propres PME/PMI», a-t-il expliqué à l'APS en marge des travaux de la Conférence économique et sociale de la jeunesse. Pour lui, les jeunes savent que «l'après-pétrole c'est demain et il faut s'y préparer dès aujourd'hui», c'est pourquoi ils sont «éveillés» et se voient comme entrepreneurs, car ils veulent vraiment participer à la relance de l'économie du pays en tirant profit de la multitude de dispositifs de création d'activités à l'instar de l'Ansej, l'Angem et la Cnac. Cet expert a néanmoins plaidé pour «un bon encadrement» des projets lancés par les jeunes, ce qui les aidera à réaliser leurs projets en plaidant pour que les crédits d'investissement pour les jeunes entrepreneurs soient accordés aux personnes qualifiées. Selon lui, les principales entraves auxquelles font face les jeunes porteurs de projets sont le manque de formation et de maturation des projets estimant que «la plupart des expériences des jeunes dans l'entrepreneuriat sont des aventures» en raison du manque d'étude de marché, de faisabilité. M. Nouad a également appelé les jeunes à s'orienter vers la création de PME en groupement d'intérêt économique ou en coopérative, afin d'affronter la difficulté du terrain. Interrogé à propos de la conférence de la jeunesse, l'expert a souligné «le débat démocratique» qui a caractérisé cet événement, ajoutant que les axes de cette rencontre ont permis d'identifier les secteurs qu'il faut relancer afin de parvenir à une économie qui crée de la richesse et de l'emploi.

R. N.

Election présidentielle en Tunisie

## Essebsi et Marzouki au coude-à-coude

Par Sofiane Aït Mohamed

**C**omme prévu, le duel pour la présidence tunisienne se jouera entre le chef du parti Nidaa Tounès, Béji Caïd Essebsi (BCE), et le président sortant, Moncef Marzouki. Le premier est arrivé en tête des suffrages exprimés avec 39,46% des voix, alors que le second a obtenu 33,43%, selon les résultats provisoires de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie), communiqué hier.

Un second tour aura donc lieu, mais sa date dépendra des recours déposés, a indiqué hier, le président de l'Isie, Chafik Sarsar, lors d'une conférence de presse à Tunis. Les électeurs tunisiens ont voté dimanche dernier pour élire un nouveau président près de quatre ans après la chute du régime de Zine El Abidine Ben Ali (2011). Le jour du scrutin, l'entourage de Béji Caïd Essebsi avait estimé que son candidat était «pas très loin des 50%». Malgré l'interdiction de leurs publications, la télévision d'Etat tunisienne avait annoncé un premier sondage réalisé à la sortie des urnes par l'institut 3C plaçant Béji Caïd Essebsi (47,8%) largement en tête devant le président sortant,

Moncef Marzouki (26,9%). L'écart est donc bien moindre que prévu et un second tour aura lieu. L'Isie a, jusqu'à aujourd'hui, pour annoncer les résultats définitifs et la tenue d'un éventuel deuxième tour fin décembre si aucun des 27 candidats en lice n'obtient de majorité absolue. Même si les chiffres annoncés subissent un coup sur quelques «réajustements», il n'en demeure pas moins que le deuxième tour dont la date n'est pas encore définie aura lieu entre BCE et Marzouki. Après les législatives d'octobre qui ont vu Nidaa Tounès l'emporter avec 86 élus devant les islamistes d'Ennahda (69 députés), ce scrutin présidentiel est le point d'orgue de la transition démocratique souvent chaotique entamée après la «révolution du Jasmin» de 2011 et l'éviction de Zine El Abidine Ben Ali. Président du Parlement et ministre des Affaires étrangères sous Habib Bourguiba, père de l'indépendance, Béji Caïd Essebsi, qui est âgé de 87 ans, se présente comme le mieux à même d'achever cette transition et de «rendre son prestige» à la Tunisie. Ses rivaux, Marzouki en tête, le dépeignent comme un vestige des régimes autocratiques de Bourguiba puis de Ben Ali et craignent un retour à l'«hégé-

monie d'un parti unique». Les adversaires de Marzouki reprochent à ce dernier son alliance avec les islamistes d'Ennahda, qui lui a permis d'être élu président par intérim fin 2011. Le parti Ennahda n'a pas présenté de candidat à l'élection présidentielle ni donné de consignes de vote, mais Béji Caïd Essebsi affirme que son rival a fait le plein des voix islamistes. «S'il a fait ce résultat, c'est qu'il a été principalement soutenu par les cadres d'Ennahda, même si les dirigeants d'Ennahda ont toujours clamé qu'ils laissent les gens voter pour qui ils veulent», a déclaré Essebsi sur France 24, cité par l'agence reuters. «Il a rameuté les ligues de protection de la révolution qui sont des ligues de violence (...) Il a invité à ses meetings certains salafistes, ce qui fait un peu trop», a-t-il ajouté. La bataille s'annonce néanmoins très rude entre les deux hommes qui s'accusent mutuellement. Ces «accusations», se poursuivront à coup sûr lors de la campagne du deuxième tour qui s'annonce vive et les islamistes joueront certainement un rôle déterminant pour l'élection officielle du président tunisien de l'après-ère Ben Ali.

S. A. M.

Elles sont nombreuses à souffrir en silence

# Violence sexuelle contre les femmes, l'impunité

**Des femmes et des jeunes filles continuent à être violées et blessées en toute impunité. Ces dernières, en signalant des actes de violences sexuelles, risquent de voir leurs actions injustement passées au crible et de faire l'objet de reproches, faute de lois les protégeant.**



Par Louiza Ait Ramdane

Amnesty international a dressé, hier, à l'occasion du 25 novembre, Journée pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, un état des lieux législatif sur la lutte contre la violence sexuelle à l'égard des femmes. Pour la directrice de l'organisation, Oussadik Hassina, les personnes qui portent une atteinte physique aux femmes restent impunies par la loi algérienne. Il n'existe pas, soutient-elle, de reconnaissance pour ce type de traumatisme et, par conséquent, pas de procédure de réparation, qu'elle soit d'ordre juridique ou psychologique.

Pour la responsable, les lois actuelles doivent être abrogées pour prévenir les violences et soutenir les victimes de ces actes

abominables. A cet effet, des lacunes ont été relevées par la directrice d'Amnesty international dans le Code pénal, qui, selon elle, pénalise, mais ne définit pas le viol ou d'autres formes de violence sexuelle et qui omet de faire du viol conjugal une infraction pénale. Elle critique ouvertement le décret 14-26 et l'article 326 du Code pénal. Le décret 14-26 n'envisage qu'une indemnisation financière pour les victimes de viols sans évoquer leur droit à une réparation pleine et effective, indique l'intervenante, lors d'une conférence de presse.

En outre, Hassina Oussadik, expliquera que les projets de loi annoncés en juin reconnaissent, certes, le problème de la violence conjugale, mais, précise-t-elle, ces projets contiennent une clause prévoyant l'arrêt des poursuites judiciaires en cas de pardon de la

victime, ignorant ainsi la réalité des relations de pouvoir et d'inégalité entre les hommes et les femmes. «L'Algérie n'est toujours pas dotée d'une loi spécifique pour lutter contre les violences liées au genre», fera-t-elle savoir. De plus, elle relèvera des clauses dans la législation en vigueur constituant des obstacles supplémentaires pour les victimes de violences sexuelles.

Elle citera l'exemple de l'article 326 du Code pénal, qui permet à l'auteur d'un viol d'échapper aux poursuites s'il épouse sa victime. C'est inadmissible qu'on brise des vies en les forçant à épouser leurs bourreaux», s'indigne la conférencière, appelant à l'abrogation de cet article dans l'immédiat. Même constat pour l'avortement pour les femmes et les jeunes filles enceintes des suites de viol ou d'inceste qui n'est pas expressément auto-

risé. Ces clauses reflètent, à ses dires, la discrimination à l'encontre des femmes qui existe toujours en Algérie, en droit et en pratique. «Les victimes de violences sexuelles sont les grandes oubliées des lois discriminatoires qui ne protègent pas la femme de ces actes violents».

Pour mieux protéger les femmes et les jeunes filles ayant subi des violences sexuelles et mettre un terme à leurs souffrances, l'organisation internationale demande une audience au Premier ministre, Abdelmalek Sellal, afin de lui remettre une pétition signée par près de 200 000 membres et sympathisants d'Amnesty International. A travers cette pétition, Amnesty International demande aux autorités algériennes de réformer les dispositions législatives qui ne protègent pas les victimes de violences sexuelles et d'adopter un cadre législatif et réglementaire exhaustif de lutte contre ces violences. Amnesty international appelle les autorités à adopter des mesures permettant de poursuivre effectivement les auteurs de viol et d'autres formes de violences sexuelles et renforcer l'accès des victimes de violences sexuelles à la justice, aux services de santé et de soutien. Il faut une mobilisation de tous les acteurs pour faire une approche globale afin de mettre fin à ces discriminations».

S'agissant des statistiques portant sur le nombre de cas de violence sexuelle et de la violence liée au genre, la responsable d'Amnesty international indiquera qu'il n'existe pas de chiffres exhaustifs sur l'ampleur de ce phénomène. «Tant que les femmes ont peur, il est impossible d'obtenir des chiffres fiables», dira-t-elle.

L. A. R.

Durant les neuf premiers mois de l'année

## 6 985 cas de violences contre les femmes enregistrés

6 985 cas de violences contre les femmes ont été enregistrés à travers le pays durant les neuf premiers mois de l'année 2014, a indiqué, lundi dernier, la commissaire principale Razem Kenza, de la direction de la police judiciaire.

Les services de sécurité ont recensé, lors des neuf premiers mois de l'année 2014, des cas de violences contre 6 985 femmes, a précisé la commissaire principale Razem, lors de la journée de sensibilisation nationale contre les violences à l'égard des femmes, organisée en coordination avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger, l'académie de la société civile et de l'Observatoire national de la femme.

Alger vient en tête des wilayas ayant enregistré le plus grand nombre de cas de violences contre les femmes avec plus de 1 100 affaires, suivie d'Oran avec (plus de 500) et Constantine (plus de 300).

Sur le total des femmes violentées, 5 163 ont subi des violences corporelles, soit plus de 73%, 1 508 ont souffert de maltraitance, 205 ont été victimes d'agressions sexuelles et 27 autres ont été victimes d'homicide volontaire.

Les femmes mariées sont les plus touchées par ces violences avec 3 847 cas, suivies des femmes célibataires (1 875 cas), des femmes divorcées (791) et des veuves (440). Lors de la même période, 3 533 des auteurs

de ces violences sont les conjoints contre 2 272 célibataires.

Les violences à l'égard des femmes dans la société ne se limitent plus à une tranche d'âge, mais touchent toutes les catégories et concernent toutes les femmes (instruites, actives ou femmes au foyer), a-t-elle précisé.

Le domicile conjugal demeure le principal lieu où ces violences sont commises contre les femmes avec 3 321 cas, soit 47% des cas enregistrés, a-t-elle précisé, soulignant une hausse des cas de violences commises dans la rue avec 1960 cas recensés la même période.

Ces chiffres restent provisoires et ne reflètent pas la réalité, en raison du refus de plusieurs femmes violentées de déposer plainte contre les auteurs de ces violences, notamment lorsqu'il s'agit d'un membre de la famille, a-t-elle dit.

La présidente de l'Observatoire national algérien de la femme, Djaâfri Chaïa a précisé que cette journée de sensibilisation qui coïncide avec la célébration par l'Algérie de la Journée mondiale de la lutte contre les violences à l'égard des femmes, le 25 novembre, était l'occasion d'évoquer le phénomène de la violence dans la société algérienne. Selon l'intervenante, il est nécessaire de cerner les facteurs socio-économiques et culturels qui contribuent à la prolifération de la violence à l'égard des femmes afin de trouver les solu-

tions idoines à ce phénomène. Elle a, de ce fait, mis l'accent sur l'importance d'expliquer les dispositions de l'Islam qui garantissent la protection de la femme. Elle a également appelé à la création de structures d'accueil des femmes victimes de violences et préconisé des actions en faveur de leur réinsertion dans la société.

Mme Djaâfri a relevé un recul des cas de violences contre les femmes durant les trois dernières années de 12 000 cas en 2012, à 11 000 cas en 2013.

Ces chiffres restent loin de la réalité, car beaucoup de cas de violences ne sont pas signalés, a-elle indiqué.

Pour sa part, le président de l'Académie de la société civiles Ahmed Chenas a souligné que l'organisation de cette campagne intervenait dans le cadre des efforts déployés pour l'éradication de ce fléau qui se répercute négativement sur les familles algériennes et dont les enfants sont les premières victimes après la mère.

Les participants à cette journée de sensibilisation ont enfin appelé à la conjugaison des efforts et à la coordination entre les différents services chargés de la protection des femmes violentées, notamment celles qui déposent plainte contre leurs bourreaux afin qu'elles ne soient pas, encore une fois, victime d'actes de vengeance.

R. N.

Algérie-UE

### Des travailleurs de l'administration pénitentiaire en formation

Le contrat de formation des travailleurs de l'administration pénitentiaire, signé par l'Algérie et l'Union européenne (UE), a été couronné, de septembre 2012 à juin 2014, par l'organisation de 120 actions de formation et 20 voyages d'études en Europe, a-t-on appris, hier à Aïn Témouchent, du directeur du projet au ministère de la Justice.

Doté d'une enveloppe dépassant quatre millions d'euros, ce contrat a profité à plusieurs catégories de personnels de centres de rééducation et de secteurs en relation avec l'administration pénitentiaire, grâce à l'équipe d'assistance à la formation (EAF) mise en place le 3 juin 2012, a indiqué Tiabi Slimane en marge de journées de formation de cadres de centres de rééducation de 14 wilayas du pays.

Les thèmes de formation débattus dans ce cadre ont traité, entre autres, de la gestion de l'administration pénitentiaire et des services concernés par la réinsertion sociale des reclus, a-t-il ajouté.

Dans le prolongement de ce projet de programme d'appui à la réforme du système pénitentiaire, le ministère de la Justice a lancé, en mars 2014, la préparation de formations spécifiques dont celle de Aïn Témouchent, qui sont encadrées par des formateurs bénéficiaires du contrat passé avec l'UE, a fait savoir le directeur du projet.

R. N.

Agriculture

# Survol historique de l'ère précoloniale

Partout l'histoire avance. Elle laisse de lourds héritages, mais les hommes s'arrêtent, de temps en temps pour marquer une halte rétrospective, pour se situer par rapport à leur histoire, par rapport à leur passé glorieux ou lugubre et d'en établir les acquis qui, du reste, constituent les références et les référents pour l'amorce du présent et l'affront



Par Mohamed KHIATI (\*)

**E**space physique sur lequel se sont entrecroisés, depuis la nuit des temps, des flux humains, l'Algérie actuelle fut l'objet de toutes les convoitises. Terre d'attraction et de légende, le pays, tant par sa position stratégique que par ses richesses naturelles multiples offre d'immenses garanties de prospérité.

Examiné en profondeur, le territoire algérien, dans sa globalité, apparaît comme écrit par des sociétés successives à tel point que dans cet espace composite, chaque legs du passé se lit avec une étonnante schématisation.

Dans cet immense espace composite, le territoire agricole, apparaît comme dépendant parfaitement des aléas climatiques, «c'est le produit de transformations inséparables d'un contexte historique (mouvements démographiques, histoire politique, évolution des techniques et politiques agricoles et/ou économiques d'ensemble) qui a conditionné l'adaptation des hommes à ces contraintes» (1)

De tout temps, les sociétés rurales se sont constituées autour de la gestion et de l'exploitation des ressources naturelles : eau, terre, pâturage, selon l'abondance des terres et la densité des populations. «Les terres étaient réparties, partagées entre terroirs de groupements familiaux et à réserves à usage collectif en fonction des modes d'exploitation des ressources par l'activité agricole intensive et l'arboriculture, l'agriculture et l'élevage extensif ou le pastora-

lisme» (2)

Le retour à l'histoire confirme inexorablement cette tendance d'édification du territoire agricole. Samir AMIN dans son ouvrage *Le Maghreb Moderne*, en parlant de ce bloc indivise à l'époque de la préhistoire, devenu le Maghreb depuis la conquête musulmane dont fait partie l'Algérie actuelle, souligne que : «(le Maghreb) situé à la lisière du monde des agriculteurs méditerranéens et du domaine de parcours des éleveurs ... a été, depuis la préhistoire, disputé entre ces deux modes de vie irréductible. Depuis des siècles, des millénaires peut-être, les nomades berbères - les Gétules des Romains - l'ont emporté sur les paysans, berbères eux aussi, confinés dans de minuscules régions, le plus souvent montagneuses» (3)

L'histoire retiendra qu'à côté des berbères, populations autochtones, les Phéniciens s'installèrent pour créer des comptoirs côtiers dont le plus célèbre, dit-on, fut Carthage. Ces derniers n'ont pas essayé d'entamer sérieusement l'arrière-pays.

Les Phéniciens à vocation mercantile ne s'occupèrent pas de l'agriculture au moment où les autochtones pratiquaient une gamme variée de spéculations alliant arboriculture, maraîchages, céréales et élevage. Certains récits d'histoire font état de ce fait que depuis leur installation sur les côtes du Maghreb, en général, les Phéniciens ont initié la culture de la vigne et introduit les cultivars orientaux, conduisant à cette conclusion que ce sont ces vignes croisées avec les formes sauvages autoch-

tones qui ont donné le fond de l'encépagement maghrébin le plus ancien qui, au cours des siècles a donné naissance à des variétés locales.

Les montagnards s'occupèrent de l'exploitation du potentiel existant et des ressources disponibles en zones de montagnes de telle sorte que vergers et oliveraies occupaient de larges superficies. Par ailleurs, pour des raisons liées à la guerre et à la chasse, les Numides élevaient des chevaux.

Beaucoup de récits historiques et de vestiges attestent qu'à l'époque, les céréales (blé et orge de Numidie) étaient développées avant le III<sup>e</sup> siècle et que Massinissa, le chef berbère, qui tenta d'asseoir la propriété individuelle et familiale des populations des massifs montagneux dans le cadre d'une politique de construction de l'Etat, «envoya régulièrement des quantités importantes de grains et suppléait à l'insuffisance de la production en Sicile, dans l'Empire romain et en Grèce» (4). Mais bien que les céréales fussent l'une des principales productions, il n'en demeure pas moins que l'élevage restait l'activité première de l'époque. Les cheptels d'élevage furent si importants que l'historien grec Polybe ayant vécu au II<sup>e</sup> siècle avant J.C, ne pensait pas que l'on puisse trouver rien de semblable dans tout le reste de la terre» (5)

A cette époque même, dans la Numidie antique, les Romains tentèrent de remodeler l'espace et le territoire agricole. Ils introduisirent la monoculture céréalière en établissant une rupture d'avec

les pratiques agricoles complémentaires déjà existantes en ne faisant qu'accroître les superficies de cultures traditionnelles (céréales, vignes et oliviers), sans toutefois introduire de nouvelles spéculations. A titre d'illustration, l'époque romaine, la production viticole de l'Algérie était connue et exportée en Italie. Il s'agit notamment de raisins de table tardifs à baies résistantes

Or, cependant, concernant la production céréalière, l'euphémisme «Algérie grenier de Rome» n'était en fait qu'une mystification et une vue de l'esprit. L'Algérie romaine «n'a jamais exporté plus de 800 000 quintaux de grains, ce qui, compte tenu des techniques de stockage et de transport paraît considérable» fait remarquer R. Dumont (6)

Les Algériens de l'époque continuèrent de pratiquer la céréaliculture et l'arboriculture (oliviers et figuiers notamment) corrélativement avec les élevages, mais Rome, avec sa frontière bien gardée - les Limes - a permis l'extension de la civilisation agraire que les autochtones, cultivateurs pour la plupart, ont pu adapter et étendre avec une grande capacité de telle sorte que même les nomades refoulés au delà des frontières au sud des Limes, avec les sédentaires ont imprégné le pays de leur civilisation agraire. «Dans l'ensemble du domaine méditerranéen, la culture sèche des céréales, les plantations de vigne, d'oliviers, de figuiers et d'amandiers ont donné aux plaines favorisées comme aux montagnes un aspect riant et ordonné» (7)

Dans une grande partie de la steppe de l'Algérie orientale, ils ont su installer une vie agricole sédentaire en construisant des points d'eau et des réseaux d'irrigation dont les ruines témoignent encore aujourd'hui de leur importance. Par contre, les œuvres de civilisation agraire, dans l'Algérie numide occidentale furent beaucoup moins importantes, liées à ce que les Limes suivaient en gros, la limite sud du Tell, c'est-à-dire celle du domaine méditerranéen, laissant les Hautes-Plaines aux nomades gétules. Il en découle que le territoire agricole apparaît très disparate et loin d'être homogène. Les conditions de relief et de climatologie ont, par ailleurs, agi en tant que facteurs de différenciation.

L'instauration de cités, de conglomérations urbaines et de réseaux de villae (villes) et d'exploitations agricoles à leurs pourtours a permis aux sédentaires y résidant de s'adonner aux cultures et aux élevages. Les nomades, quant à eux, refoulés vers le Sud, continueront à pratiquer l'élevage pastoral sur des territoires échappant à l'emprise de l'Empire romain. Toutefois, les populations urbaines romanisées et celles ralliées à la cause romaine vont, pour longtemps, avoir une emprise sur le monde rural en s'adonnant à des prélèvements de vivres et de richesses créées.

Aux Romains se succèdent vandales et Byzantins. La domination vandale s'est traduite dans les faits, par l'expropriation des romains et le partage du butin conquis entre ces nouveaux vainqueurs. Les meilleures terres furent redistribuées et sur l'en-

semble de l'espace agricole occupé, l'on reconduisit les anciens modes de faire-valoir indirects en vigueur, avec toutefois, cette mention que les terres sont ici, confiées moyennant des redevances aux romains qui, parmi eux, ceux qui n'ont pas été dépossédés, payaient un impôt, mais néanmoins moins lourd que celui des temps du gouvernement impérial.

A l'époque, on assistait à l'extension de la nomadisation que les conquêtes romaines et vandales n'ont pu freiner et «les campagnes militaires des Byzantins se trouvant limitées aux couloirs de communication entre les massifs montagneux où l'indépendance des sédentaires berbères se renforce... (Et) jamais, elles ne pénètrent sur les Hauts-Plateaux et dans le désert où les tribus chamélières nomadisent librement» (8).

La conquête musulmane à partir du VII<sup>e</sup> siècle donne un nouvel essor au territoire; le nomadisme qui était déjà une pratique ancestrale en Orient, marque une ère florissante dans ce pays du Maghreb associé toutefois, avec l'introduction de nouvelles races animales, des cultivars et des espèces végétales.

## Du mode de vie à l'ère précoloniale

Arabes et Berbères arabisés peuplèrent les villes anciennes ou nouvelles auxquelles, ils imprimèrent un nouveau mode à la vie, avec cependant cette observation, qu'ils ne sortirent que rarement de leurs cités laissant les campagnes du Tell et particulièrement le Constantinois aux humbles paysans berbères. Les nomades, quant à eux, plus ou moins confinés dans le Sud de l'ancien Limes romain, s'associèrent aux tribus arabes venus de l'Orient. Ils s'adonnèrent au pastoralisme dans de vastes zones steppiques dont les systèmes de production restent toutefois, marqués par les mêmes dominantes et les mêmes modes d'organisation commandés par la difficulté à domestiquer un milieu soumis parfaitement à l'aléa climatique.

Arrêtons-nous ici pour dire que pendant des siècles «les cultures n'ont dominé que dans des aires particulières et exiguës, oasis, hautes vallées atlasiques, périphérie des villes, et, plus largement, dans l'arrière-pays des ports. Les oasis et les vallées de montagne, où des quinteniers (Khammès) et des paysans indépendants pratiquaient une agriculture intensive, pourvoient le nord du Maghreb en produits fortement valorisés, dattes, henné, noix et brou, miel... Etapes des caravanes qui convoiaient de nombreuses marchandises à travers le Sahara et jusqu'aux ports atlantiques et méditerranéens» (9). Les pourtours des agglomérations, villes de garnisons, pôles culturels, capitales d'empires ou de principautés étaient mis en valeur par une petite paysannerie qui pratiquait des spéculations diversifiées allant des céréales aux fruits et légumes les plus rares. Plus stables étaient les implantations d'arboriculteurs- céréaliculteurs des basses montagnes et des collines constituant l'arrière-pays des ports.

a suivre

Selon Youcef Yousfi

# L'Opep va agir de manière à avoir une «démarche consensuelle»

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) va agir, demain à Vienne, «de manière à avoir une démarche consensuelle» pouvant dégager des solutions stables face à



«**C**ette démarche est nécessaire pour dégager des solutions stables», a répondu le ministre à une question de l'APS lors d'un point de presse tenu en marge de l'inauguration de la première station-service du gaz naturel comprimé (GNC).

Durant cette réunion, les pays membre de l'Opep «vont étudier l'évolution du marché, les déséquilibres qui ont provoqué cette chute des prix et se concerter sur la manière de rétablir l'équilibre du marché», a-t-il avancé. M. Yousfi a relevé que cette forte baisse des prix du pétrole concernait tous les pays producteurs de pétrole qu'ils soient membres ou non de l'Opep,

considérant également que cette chute des cours concerne toute l'industrie pétrolière et gazière. «Nous constatons déjà, dans certaines régions au monde, un tassement, sinon une réduction des investissements dans l'exploration et le développement de nouveaux gisements, ce qui pourrait avoir des conséquences dans le futur», a-t-il avisé.

Dans ce sens, il a soutenu que la priorité pour l'Algérie restait la diversification de l'économie nationale.

En effet, a-t-il expliqué, les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme, en particulier, «peuvent contribuer d'une manière significative à cette diversification et à la réduction de notre dépendance

des hydrocarbures». Il est clair, a-t-il encore développé, que l'Algérie «a besoin de chaque dollar pour accélérer ce processus». Il est à souligner que les 12 membres de l'Opep se réuniront demain dans la capitale autrichienne où ils discuteront, notamment de leur objectif de production, fixé à 30 millions de barils par jour (mbj) depuis la fin 2011, dans un contexte de dégringolade des prix ces derniers mois. Dans une déclaration à la presse faite lundi dernier à son arrivée à Vienne, le ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaïmi, a refusé d'indiquer s'il soutiendrait ou non une baisse du plafond de production de l'Opep, tandis que son homologue irakien appelait au contrai-

re à l'action.

«Est-ce la première fois qu'il y a une surcapacité ?» sur le marché pétrolier, a lancé le ministre à la presse, selon des propos rapportés par l'agence Dow Jones Newswires.

Mais à la question de savoir quelle position l'Arabie Saoudite, le premier producteur de brut au sein de l'Opep, adopterait demain, le ministre a répondu: «Cela fait 20 ans que vous me posez des questions. Puis-je vous demander à mon tour : que doit faire l'Opep ?». Mais son homologue irakien, Adel Abdel Mahdi, a appelé à l'action, jugeant que les prix du pétrole brut, qui ont chuté de plus de 30% en cinq mois, «ne sont pas acceptables». «Ils ne sont pas acceptables, bien entendu. Il faut que l'on fasse quelque chose pour redresser les prix», a-t-il déclaré, selon Dow Jones Newswires.

Mais le ministre du Pétrole irakien a souligné l'importance de parvenir à une décision consensuelle: «Le plus important, c'est l'unité de l'Opep, c'est que nous parvenions ensemble à un accord pour contrôler les prix du pétrole», a-t-il déclaré.

R. E.

R. E.

## Légère hausse du Brent à plus de 80 dollars

Les prix du pétrole montaient légèrement hier en cours d'échanges européens, alors que le doute quant à une possible réduction de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'installe.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 80,11 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 43 cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de light sweet crude (WTI) pour la même échéance gagnait 29 cents, à 76,07 dollars.

Les ministres des 12 Etats de l'Opep, qui se réunissent demain, doivent discuter de leur plafond collectif de production, figé depuis trois ans à 30 millions de barils par jour, soit près du tiers du pétrole brut extrait quotidiennement dans le monde.

En raison de la croissance des prix

## L'inflation en hausse

L'indice national des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,7% en octobre dernier comparativement à septembre, et de 6,8% par rapport à octobre 2013, a indiqué, hier à l'APS, l'Office national des statistiques (ONS).

Quant à l'inflation sur les 10 premiers mois de 2014, elle a augmenté de 3,5% par rapport à la même période de 2013.

Cette augmentation s'explique essentiellement par une croissance des prix de biens alimentaires et boissons de l'ordre de 3,1% en rythme mensuel (variation entre octobre 2014 et septembre 2014) et de 10,2% en rythme annuel (variation entre octobre 2014 et octobre 2013).

Pour l'habillement et chaussures, le taux d'inflation a été de 0,4% en rythme mensuel et de 7,6% en rythme annuel.

Quant au logement et charges y afférentes, l'indice national des prix a connu une hausse de 0,5% en rythme mensuel et de 2,9% en rythme annuel.

Cette tendance haussière a aussi été enregistrée pour les meubles et articles d'ameublement avec 0,2% sur un mois et 4% sur une année.

Par contre, l'ONS indique que pour ce qui concerne le secteur des transports et communication, l'indice des prix à la consommation n'a pas varié en octobre 2014 par rapport au mois précédent, mais a même diminué de -1,2% en rythme annuel.

A souligner que l'indice national des prix à la consommation est établi sur la base d'observation des prix effectuée auprès d'un échantillon de 17 villes et villages représentatifs des différentes régions du pays.

En 2013, le taux d'inflation annuel a atteint 3,3% (contre 8,9% en 2012), rappelle-t-on.

Le gouvernement table sur une évolution de l'inflation de 3,5% en 2014 et de 3% pour 2015, selon le texte de la loi de Finances.

Les autorités publiques se sont engagées, depuis plusieurs années, dans une politique de préservation du pouvoir d'achat des citoyens et ce, à travers le soutien des prix des produits et des services de base, ce qui a permis de baisser le taux d'inflation et de le maintenir à un niveau «raisonnable».

La performance enregistrée, en matière d'inflation, durant les 15 dernières années à l'exception de 2012 où l'évolution de la hausse des prix a dépassé 8%, devrait se poursuivre, avait avancé la Banque d'Algérie.

R. N.

Opportunités de partenariat

## Des opérateurs économiques turcs en prospection à Oran

Une délégation d'opérateurs économiques turcs est arrivée, lundi dernier à Oran, dans le cadre d'une mission de prospection d'opportunités de partenariat et d'investissement que recèle la capitale de l'ouest algérien.

«Nous oeuvrons à renforcer le partenariat avec les opérateurs économiques algériens et les relations bilatérales, notamment dans la coopération et les échanges économiques appelés à doubler d'ici la fin 2015, en concrétisation de la volonté politique exprimée par nos gouvernements», a souligné le chef de la délégation turque, lors d'une visite à la Chambre du commerce et d'industrie de l'Oranie (Ccio). «Nous sommes à Oran pour identifier les pistes d'investissement et le potentiel du partenariat dans plusieurs domaines d'activités, dans lesquelles les membres de notre délégation sont spécialisés, telles que l'agroalimentaire, le textile, les matériaux de construction et l'hôtellerie», a encore déclaré ce président d'une association des industriels et hommes d'affaire, Tumsiad basée à Istanbul (Turquie), dans une allocution en présence d'opérateurs économiques d'Oran.

Cette visite a donné lieu à une rencontre «Be to Be» entre opérateurs des deux pays, qui se sont échangés les informations sur leurs activités et leurs perspectives.

Pour sa part, le président de la Ccio, Abed Mouad a exprimé l'engagement de sa chambre à accorder toutes les facilitations pour permettre aux deux parties de concrétiser des investissements dans le cadre du partenariat, notamment par l'instauration d'un cadre propice d'échange et de rencontre.

Dans le même cadre, une visite d'opérateurs de l'Oranie est prévue à l'avenir en Turquie, selon le chef de la délégation turque.

R. E.

Automobile

## Le Salon Autowest du 11 au 20 décembre à Oran

La 14<sup>ème</sup> édition du Salon de l'automobile de l'Ouest Autowest se tiendra du 11 au 20 décembre prochain au centre des conventions d'Oran (CCO) avec la participation d'une cinquantaine de marques, a-t-on appris hier auprès des organisateurs.

Organisée par Somex international, cette édition prend une dimension nationale avec la participation de presque toutes les marques de voitures présentes en Algérie, faisant de ce salon un rendez-vous incontournable de l'automobile en Algérie.

Renault symbole Algérie, lancée récemment sur le marché, sera exposée lors de ce salon, a-t-on annoncé de même source.

Simultanément avec ce salon, une première édition du Salon des deux roues sera également organisée avec la participation de plus d'une vingtaine de marques.

La 13<sup>ème</sup> édition du Salon Autowest avait connu un taux de fréquentation estimé par les organisateurs à plus de 200 000 visiteurs.

R. E.

L'antique Casbah de Dellys à Boumerdès

# Le plan de préservation bientôt entré en vigueur

L'entrée en vigueur du plan de préservation et restauration de l'antique Casbah de Dellys (75 km à l'est de Boumerdès) devrait intervenir avant la fin de l'année 2014, soit dès sa publication dans le *Journal Officiel* conformément au décret exécutif du 5 octobre 2005, a indiqué le directeur de la culture de la wilaya.



vats, avant le classement des pièces lithiques éparpillées dans le périmètre, et la remise de celles demeurées en bon état à leurs places initiales, en plus du confortement des constructions menaçant ruine et la restauration de certains monuments. Cette phase a aussi porté sur la restauration de toutes les zaouïas, la vieille mosquée, l'école coranique, le mur d'enceinte ceinturant la cité sur plus de 2.000 m et 200 bâtisses datant de l'époque ottomane. La deuxième phase, engagée en 2010, a porté sur des «analyses historiques et typologiques» des vestiges et constructions de cette antique casbah. Quant à la 3ème et dernière phase du plan, achevée en 2013, son intérêt réside dans le fait qu'elle constitue «un outil juridique et urbanistique», mis à la disposition de la commune, pour «l'organisation de tout acte de bâtir ou d'équipement à l'intérieur de ce périmètre urbain, afin d'en préserver l'authenticité et le cachet architectural», selon le bureau d'études qui en a eu la charge. Les travaux de restauration projetés par cette étude «ouvriront de nouvelles perspectives pour cette cité, au double plan de l'architecture et de la valorisation de son legs culturel, ce qui induira des effets certains sur l'attractivité touristique de ce site côtier», a souligné la même source. L'élaboration de ce plan a nécessité une enveloppe globale de plus de 260 millions de dinars, dont une centaine de millions destinés à l'exécution des travaux d'urgence, est-il signalé.

## Entre légende et réalité

En dépit de la patine du temps et des séquelles irréversibles laissées par l'homme, la Casbah de Dellys a su garder un cachet atypique, forgé par un passé glorieux associé à une beauté naturelle exceptionnelle. Plus que tout ça, cette belle ville nichée à 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, naturellement protégée contre les courants marins et les vents d'ouest par un vieux port turc, est traversée par la RN24 sur toute sa longueur, la divisant en deux grands quartiers (la Casbah et la ville moderne). Le visiteur de Dellys est irrésistiblement happé par la multitude de vestiges historiques encore visibles dans les dédales de sa Casbah et de ses ruelles, s'étalant sur un périmètre de près de 1.200 ha. Le vieux port, la vieille mosquée du centre ville, l'école coranique Sidi Amar, le tombeau de Sidi El-Harfi, le mur d'enceinte, le phare Bengut constituent autant d'attractions sur lesquelles peuvent se fixer, encore de nos jours, les regards des visiteurs avertis. Cette vieille cité, qui a aujourd'hui perdu un peu de son lustre, est limitée au nord par le lycée technique remontant à l'époque coloniale, au sud par le siège de la mairie, à l'est par le port, à l'ouest par Bab El-Assouaf et le tombeau de Sidi Mansour, au nord-ouest par la Bab El-Bassatine (porte des jardins) et le tombeau de Sidi Zaïd, et au sud-est par Bab Lakbayil. Selon une disposition réglementaire de septembre 2007 portant sur la création du secteur protégé de la casbah de Dellys, celle-ci est délimitée par l'oued Tiza à l'est, le siège de la brigade de la Gendarmerie nationale à l'ouest, le port de Dellys au nord et la forêt Bouarbi au sud.

R. F.

Répondant aux questions des élus, lors d'une session ordinaire de l'APW, Kabour Omar, a fait savoir que le plan en question «devrait être examiné et approuvé par la commission nationale des biens culturels», avant sa publication au *Journal Officiel* qui permettra, tant aux propriétaires particuliers qu'à la commune de Dellys, d'entreprendre des travaux de restauration et de reconstruction au sein de ce secteur protégé. «Le dossier a été déposé auprès des services du ministère de la Culture le 20 mars 2014», et sa «publication au Journal Officiel interviendra après son examen programmé le 10 décembre 2014 par la

commission nationale des biens culturels», a-t-il assuré. Pour M. Kabour, cette mesure sera immédiatement suivie par la création d'une antenne de l'Agence nationale des secteurs sauvegardés qui sera chargée du suivi, de l'orientation et de l'accompagnement de tous les travaux d'aménagement, de restauration et d'urbanisation à réaliser au sein de ce secteur. Au titre du parachèvement des procédures de mise en œuvre du plan, «une enquête publique» avait été ouverte et ses résultats ont accompagné le dossier introduit auprès des services du gouvernement, après son adoption par l'APW, est-il indiqué. L'enquête a englobé toutes les observations

et propositions de la société civile et des propriétaires fonciers de ce secteur protégé conformément à la réglementation en vigueur, a-t-il ajouté.

## Six ans de travail et de réflexion

La mise au point de ce plan, réparti en 3 phases principales, a nécessité plus de 6 années de travail et de réflexion. Le lancement de sa réalisation ayant eu lieu en 2007, pour son parachèvement en 2013. La première phase, achevée en 2009, a préconisé la réalisation de «travaux d'urgence», représentés, entre autres, par l'enlèvement des gra-

Festival du tapis d'Ath Hicham à Tizi Ouzou

# Participation d'une trentaine de tapissières

Une trentaine de tapissières participent à la 5<sup>e</sup> édition du Festival du tapis d'Ath Hicham qui s'est ouverte, lundi, à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou. Durant la cérémonie d'ouverture, le commissaire du festival, Ould Belaïd Amokrane, a rappelé que l'organisation, pour la première fois, du festival dans la ville de Tizi Ouzou, répond au souci d'ouvrir de nouveaux horizons à ce produit artisanal pour mieux le faire connaître.

De son côté, le directeur local de la culture, Ould Ali El Hadi, a estimé que cette délocalisation ne change rien à la valeur du tapis d'Ath Hicham et offre la possibilité à plus de visiteurs, et donc de clients, qui ne peuvent pas se rendre à Ath Hicham de rencontrer les tapissières, «l'un des buts principaux de ce festival étant de permettre aux tapissières de commercialiser leur produit», a-t-il dit. Le directeur du tourisme et de l'artisanat, Rachid Ghedouchi, a rappelé quelques-

uns des projets lancés par le secteur au profit des artisans dont la maison de l'artisanat qui est en cours de réalisation sur le site de l'ancien marché de gros, et le projet de réalisation d'un centre de tissage pour régler le problème de déplacement des tisseuses à Ghardaïa pour s'approvisionner en laine. Par ailleurs, durant cette première journée qui a enregistré une forte affluence de visiteurs, une convention a été signée entre la direction locale de l'enseignement

et de la formation professionnelle et le commissariat du festival, pour l'ouverture d'une section de formation au métier du tissage traditionnel au CFPA d'Azazga afin de préserver ce métier et former la relève. Une rencontre avec les artisans, une séance d'estampillage du tapis, une journée d'étude sous le thème «Le tapis d'Ath Hichem, une valeur patrimoniale et un apport pour le développement local», et un concours du meilleur tapis sont également programmés lors de ce

festival qui se poursuivra jusqu'au 27 du mois. Le coup d'envoi de cette manifestation qui est organisée, pour la première fois depuis sa création, en dehors du village d'Ath Hicham, un hameau situé dans la commune d'Ath Yahia à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Tizi Ouzou, a été marqué par un rassemblement de membres du comité de ce même village pour «dénoncer» la délocalisation de la manifestation vers le chef-lieu de wilaya.

R. N.

Oran

## Les projets de ZET ajournés

Les plans d'aménagement des zones d'expansion touristique (ZET) de Mers El-Hadjadj et de Aïn Franine, communes côtières situées à l'est de la wilaya d'Oran, soumis à approbation ont été ajournés pour «anomalies» à l'issue d'une séance de travail, tenue, lundi dernier, au siège de la wilaya.



La troisième phase des plans d'aménagement des ZET de Mers El-Hadjadj et de Aïn Franine vient d'être achevée et devait être soumise, lundi dernier, à la commission technique pour approbation. Cependant, l'approbation a été ajournée à une date ultérieure pour mieux ficeler les dossiers, a-t-on appris lors de la séance de travail présidée par le secrétaire général de la wilaya, Abdelghani Filali. Plusieurs anomalies ont été en effet relevées lors des débats par différents intervenants, et tout particulièrement le SG de la wilaya d'Oran pour qui «les projets nécessitent encore plus de réflexion» pour pouvoir les mener à bon port. Pour ce responsable, et concernant la ZET de Mers El-Hadjadj, «le projet porte beaucoup plus sur l'aménagement d'une plage que d'une ZET. Il faut prendre le temps nécessaire pour réaliser des choses durables», a-t-il dit. Quant à la ZET de Aïn Franine, une grande partie de la zone fait partie du domaine forestier. Les

responsables des services de la Conservation des forêts étant absents à la réunion, il a été décidé de reporter les débats sur ce projet. Concernant la ZET de Mers El-Hadjadj, celle-ci devrait, selon l'étude, s'étaler sur une surface de 11,21 ha. Elle est composée de trois plages s'étendant sur 4 km. Plusieurs équipements sont projetés au niveau de la première plage (ouest), notamment un terrain de camping, un projet d'extension du parking à 425 places, une esplanade pour les activités culturelles en plein air, ainsi qu'une promenade aménagée avec un belvédère. Un centre de thalassothérapie et un hôtel y sont également prévus. Pour plage du centre, qui fait face à la station de dessalement d'eau de mer d'El-Mactaâ, il est prévu une passerelle qui fera également office de promenade et un parking de 313 places (situé en dehors de la ZET). D'autre part, deux terrains de camping de 66 places chacun sont projetés. Ils devraient

accueillir des constructions amovibles en bois ou en toile, des constructions sans ancrage offrant un minimum de commodités. Quant à la troisième plage, située à l'est, c'est l'endroit le plus sensible. En effet, le site présente une zone humide protégée par la convention Ramsar (Oued El-Mactaâ et des dunes). Dans ce secteur, il est prévu des promenades traversant une forêt récréative, ainsi que des accès vers la plage et vers les deux autres plages également sur une distance globale de 4 km. Pour ce qui est du coût de réalisation de la ZET, il avoisine les 193,9 millions de dinars. Le projet devra, à terme, créer quelque 2.444 emplois et devra proposer 1.252 lits. La ZET sera également dotée de toutes les commodités, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et l'éclairage public. Cependant, au regard du SG de la wilaya et d'autres responsables comme le chef de daïra

de Bethioua, territorialement compétent, ainsi que le représentant de l'Agence nationale du développement touristique (ANDT), les 11,21 hectares retenus pour le projet restent «très insuffisants». Il faut savoir que le décret de 1988 portant aménagement des ZET prévoit quelque 410 hectares pour une seule zone. Il est donc primordial d'étendre la zone. L'autre «grief» retenue contre le projet est que les équipements et autres aménagements ont été étudiés pour couvrir la durée de la saison estivale, soit un peu plus de deux mois. «Il faut exploiter les espaces de la ZET tout au long de l'année et pas seulement pour deux mois. Quant au coût du projet, deux milliards de centimes sont trop insuffisants pour mener à bien un projet aussi important», dira le SG de la wilaya d'Oran lors de son intervention, ajoutant qu'il faut «arrêter de faire les choses de manière précipitée et réfléchir à une meilleure étude». R. R.

Ouargla

## Un budget pour la réhabilitation d'un tronçon de la RN 16

Une enveloppe financière de 740 millions de dinars a été réservée pour la réhabilitation d'un tronçon de la RN 16 reliant les daïras de Touggourt et Taïbet, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya. L'opération, en cours d'exécution, précède une autre dont l'étude technique a été finalisée et consistant en le transformation de ce tronçon de 45 km au départ de Touggourt vers la commune de Bennacer (daïra de Taïbet), en une route à double voie, a-t-on précisé. La réalisation de cette route à double voie sur la RN 16 vient s'ajouter à d'autres projets à travers la wilaya, à l'instar du dédoublement de voies sur la RN-3 entre Ouargla et Touggourt, et la programmation du prolongement de cette route dédoublee sur 20 km de Touggourt vers les limites territoriales avec la commune de Djamaâ (wilaya d'El-Oued), a-t-on ajouté. Pour les mêmes services de la wilaya, la reconversion de l'ensemble du réseau routier de la wilaya en système de voies dédoublees est devenue une nécessité, à considérer l'impact positif de l'opération sur la fluidité et la sécurisation de la circulation routière. La wilaya de Ouargla a bénéficié, ces dernières années, d'importants projets dans le domaine des routes, rappelle la même source. Ces projets ont permis d'étendre le réseau routier à plus de 2.500 km, dont 1.500 km de routes nationales, 400 km de routes de wilaya et 250 km de routes communales.

Reda A.

Biskra

## Des enseignants universitaires réclament des logements

Des enseignants de différents départements de l'université Mohamed-Khider de Biskra, affiliés à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), se sont regroupés, lundi, dans l'enceinte de l'université centrale pour réclamer des logements, a-t-on constaté. Les revendications exprimées par les représentants de la section syndicale portent, notamment, sur «l'accélération de la concrétisation du programme de construction de 200 logements inscrits au profit de l'université» ainsi que la réouverture des foyers des enseignants. Un responsable de l'administration de l'université a indiqué, à l'APS, que les préoccupations exprimées étaient «globalement légitimes», et de préciser que le retard accusé dans la réalisation des programmes de logements était «lié à la question technique du choix des terrains d'assiette». La même source a ajouté que la fermeture de trois foyers pour enseignants, au pôle universitaire d'El-Hadjeb, au pôle de Chetma et à l'université centrale avait été décidée «à la suite des observations négatives d'une commission ministérielle quant à l'organisation et à la gestion de ces structures».

R. A.

Mila

## Plusieurs cas de jaunisse à Chelghoum Laïd

«Plusieurs cas de jaunisse, une maladie localement appelée «boussefai», ont été enregistrés dernièrement dans la commune de Chelghoum Laïd (Mila)», a indiqué, lundi, le directeur de wilaya de la santé Mahieddine Tibeur. Ces cas, dont le nombre n'a pas été précisé, ont été diagnostiqués parmi des écoliers, a précisé le même responsable, soulignant que des analyses sont effectuées par les services sanitaires pour déterminer l'origine de cette infection qui a suscité l'inquiétude des parents d'élèves et de la population. Les unités de suivi et dépistage (UDS) de santé en milieu scolaire ont accordé des congés de maladies «d'une semaine et plus» à plusieurs élèves, ont déclaré des proches d'une écolière malade.

R. R.

Blida et Tipasa

## Plus de 50 hectares de végétation ravagés par le feu

L'intervention des unités de la Protection civile a empêché la propagation des flammes aux biens des citoyens riverains.

Plus de 50 hectares de végétation ont été ravagés par les feux à Blida et Tipasa suite à des incendies de forêts samedi et dimanche, a-t-on appris, lundi dernier, auprès des directions de la Protection civile de ces deux wilayas. Selon le chargé de la communication à la Protection civile de Blida, le lieutenant Adel Zeghaimi, un cou-

vert végétal de 45 ha a été détruit par huit (8) incendies dans les localités de Aïn Romana, Bouarfa, Soumaâ, Hammam Melouane et El-Afroun. L'intervention des unités de la Protection civile a empêché la propagation des flammes aux biens des citoyens riverains, a assuré la même source, signalant que sept élevages de volailles et une étable, outre 160 ha de forêts à Aïn Romana, deux vergers de citronniers à Mouzaïa, ainsi que de nombreuses habitations ont ainsi pu être sau-

vés. A Tipasa, une dizaine d'incendies se sont déclarés dans la nuit de dimanche à lundi causant la perte d'un couvert végétal de plus de 6 ha de pins d'Alep et de maquis, ont indiqué les services de la Protection civile. Les pertes ont été déplorées à travers les forêts des communes de Tipasa, Cherchell, Nadhor, Sidi Ghilès et Hadjeret Ennous, a ajouté la même source, expliquant ces incendies par la vague de chaleur, conjuguée aux vents sévissant dans ces deux wilayas. R. C.



Histoire de l'Algérie

# Un patriotisme à Transmettre aux générations montantes

Les participants au colloque sur les connotations religieuses dans la poésie de Moufidi Zakaria ont insisté, lundi à Tiaret, sur la nécessité de transmettre aux générations montantes les valeurs de l'islam et du patriotisme.



Initiée par le ministère des Affaires religieuses et Wakfs et la wilaya de Tiaret, cette rencontre de deux jours regroupant des universitaires, des cadres du ministère, des cheikhs et des imams, s'inscrit dans le cadre du 3ème prix international de valorisation du patrimoine islamique initié par le ministère et la célébration du 60ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale.

Au programme de la première journée de cette manifestation, trois séances scientifiques traitant des valeurs spirituelles dans la poésie de Moufidi Zakaria et des connotations coraniques dans ses poèmes.

Une tournée au site archéologique "Lajdar" et des conférences dans des mosquées de la wilaya sont prévues au programme de ce colloque, dont la deuxième journée verra l'animation d'une communication sur Moufidi Zakaria et le mouvement national, à l'annexe de l'université Ibn Khaldoun de Tiaret à Ksar Chellala.

Tiaret est la troisième étape de cette rencontre après Alger et Souk Ahras. Les prochaines étapes seront à Laghouat et Ghardaïa où la clôture aura lieu dans la ville natale du poète Moufidi Zakaria.

R. H.

Renforcement des rangs de la Révolution

## Le grand apport des populations du sud

L'historien Mohamed Lahcen Zghidi a affirmé lundi à Tamanrasset que le rejet par la population du sud des plans du colonialisme français visant à séparer le nord du sud avait contribué au renforcement des rangs de la Révolution qui a conduit à l'indépendance du pays le 5 juillet 1962. "Le rejet catégorique par les habitants du sud des plans du colonialisme français visant à séparer le nord du sud a constitué un facteur important dans le renforcement des rangs de la Révolution jusqu'à l'indépendance", a indiqué M. Zghidi lors de son intervention aux travaux du colloque national sur "la résistance nationale, la guerre de libération et sa dimension africaine".

Dans une communication intitulée "Le Sahara algérien dans la stratégie du colonialisme français", le conférencier a ajouté que le sud algérien était à l'avant garde de la résistance contre le colonialisme français dans les différentes régions du pays à travers le front du sud qui avait entre autres missions l'approvisionnement de la Révolution en matériel de guerre via les frontières".

Le Dr Zghidi a souligné que l'administration coloniale a commencé à s'intéresser à la région du Sahara algérien en 1956 "après la découverte de puits de pétrole".

Le Moudjahid Mahmoud Kamama, de son côté, affirmé que la population de l'Ahaggar était "la première à soutenir la résistance populaire sous la direction de Cheikh Bouamama et la glorieuse révolution" appelant la jeunesse à "la préservation des acquis de la Révolution et à l'écriture de son histoire".

R. H.

L'inspecteur général au ministère des Affaires religieuses et Wakfs et directeur du colloque, Bezzaz Khemisti, a mis l'accent sur l'importante étude des personnalités de l'histoire de l'Algérie qui ont accordé un grand intérêt à l'identité nationale où se mêle l'aspect religieux et le nationalisme, soulignant que Moufidi Zakaria a réussi à expliquer puis véhiculer le sens même de la guerre de libération nationale sur la base de valeurs intrinsèques de l'islam.

M. Bezzaz a insisté également sur l'intensification de ce genre de rencontres pour tirer des leçons et resserrer les rangs face aux défis à la société algérienne.

Le wali de Tiaret, Mohamed Bousmaha, a indiqué, dans une allocution d'ouverture, que Moufidi Zakaria est une personnalité remarquable dans l'histoire de l'Algérie, qui a fait de la poésie un moyen de perpétuer les valeurs de tolérance, de cohabitation et de révolution contre l'injustice et la tyrannie, tout en soulignant que l'intérêt porté à ce genre

de rencontres atteste d'une réelle volonté d'écrire l'histoire.

L'ex ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah, a estimé, pour sa part, que la poésie chez l'Emir Abdelkader et plus tard Moufidi Zakaria exprime l'attachement à la nation et l'amour de la patrie puisés de la religion et du Coran.

L'universitaire Mohamed Bachir Bouyedjra, spécialiste en littérature algérienne de l'université d'Oran, a tenté d'expliquer l'approche dans l'écrit "Mal el djababira malaha" de Moufidi Zakaria et la sourate du Coran "Ez-zilzal" (Le séisme) dont le poète s'est inspiré en décrivant la rébellion d'officiers français contre l'Etat colonial en 1960 et le traitement accordé à la révolution en Algérie.

L'enseignant universitaire Bouyedjra a soutenu, dans ce sens, que Moufidi Zakaria apporte une touche sacrée à la glorieuse révolution en se référant à des citations puisées du Coran.

Le chercheur en histoire de l'Algérie et en études coraniques, Said Maaouel a fait ressortir que Moufidi Zakaria utilise dans le poème "Edhabih essaed" tout un legs culturel et civilisationnel pour décrire la scène d'exécution à la guillotine du chahid Ahmed Zabana.

Dans une déclaration en marge de ce colloque, le professeur Said Maaouel a précisé que la poésie de Moufidi Zakaria est une écriture sincère de l'histoire de l'Algérie et de la guerre de libération nationale qui glorifie ses Hommes et ses Hauts faits dans un style littéraire de haute facture et une splendeur qui a sa résonance chez le lecteur à travers le temps.

Le vice-président de la fondation Moufidi Zakaria de Tiaret a valorisé l'initiative du ministère des Affaires religieuses et Wakfs et son intérêt à faire connaître le poète de la révolution surtout dans tous ses dimensions religieuse, morale et nationaliste, visibles notamment dans la célèbre qacida "Iliadate El Djazair".

Selon le ministre des Moudjahidine

## La région du Sud était "au coeur" de la guerre de libération

La région du Sud du pays était au "coeur de la glorieuse guerre de libération" en mettant en échec les plans du colonialisme français et en rejetant ses thèses tendancieuses, a affirmé lundi à Tamanrasset, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni.

M. Zitouni qui a inauguré un colloque national sur "la résistance nationale, la guerre de libération et sa dimension africaine" à la maison de la culture de Tamanrasset, a souligné que la région du sud "a pu déchiffrer les plans de l'ennemi" ajoutant qu'elle "était au coeur de la révolution en rejetant les thèses tendancieuses du colonialisme français". Après avoir transmis les salutations du président Bouteflika à la population

du sud, le ministre a précisé que la capitale de l'Ahaggar Tamanrasset se veut la "citadelle des révolutionnaires, la région de la résistance nationale et de préservation du legs culturel et historique".

Le gouvernement qui veille à la mise en oeuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika "tend à faire de chaque région de l'Algérie une leçon de dévouement à travers un développement global et utile qui met le citoyen algérien au centre des préoccupations".

Saluant les membres de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'ALN ainsi que les autres corps de sécurité qui veillent à la défense du territoire national, M. Zitouni a appelé tous les Algériens à s'unir

pour défendre l'Algérie et préserver sa stabilité, sa sécurité et son économie".

Il a rappelé, dans ce contexte, que les cadres de tous les secteurs sont "mobilisés pour l'édification du pays, la résolution des problèmes sociaux et le développement économique".

Le colloque national sur "la résistance nationale, la guerre de libération et sa dimension africaine" qui durera deux jours a été marqué par la présence, outre le ministre des Moudjahidine, du Wali de Tamanrasset, Mahmoud Djamaa, des membres de la famille révolutionnaire de la région du sud, des notables ainsi que des autorités civiles et militaires de la wilaya de Tamanrasset.

R. H.

Libye

# Raid aérien sur le seul aéroport en service

Un raid aérien, revendiqué par les forces du général Haftar, a visé, lundi, le seul aéroport encore en service à Tripoli, au lendemain de la prise par des milices pro-gouvernementales d'une ville clé dans l'ouest de la Libye.



Des forces loyales au général Khalifa Haftar et au gouvernement reconnu par la communauté internationale mènent actuellement des offensives à l'ouest de Tripoli ainsi qu'à Benghazi (est) pour tenter de reconquérir les deux plus grandes villes du pays. Selon des témoins, un avion de combat volant à basse altitude a tiré deux missiles sur l'aéroport de Mitiga, contrôlé par les milices de Fajr Libya, qui sont hostiles au gouvernement reconnu d'Abdallah al-Theni. Une source à l'aéroport a confirmé ce raid sans être en mesure de préciser son origine et a indiqué que l'attaque n'aurait pas provoqué de

dégâts dans le terminal ni sur la piste d'atterrissage.

«Ce sont nos forces aériennes qui ont mené le raid contre la base de Mitiga où se retranchent les groupes terroristes», a déclaré, à l'AFP, le général Sagr al-Jerouchi, chef des forces aériennes de Haftar, en faisant référence à Fajr Libya, qui contrôle la capitale libyenne depuis août.

Temporairement dérivés vers Misrata, à 200 km à l'est de Tripoli, les vols ont pu reprendre «normalement» quelques heures plus tard. Depuis la chute en 2011 du régime de Mouammar Kadhafi, les autorités de transition ont échoué à asseoir leur emprise sur un nombre de milices, notamment islamistes, qui font désormais

la loi dans un pays plongé dans le chaos. A cause des violences, le gouvernement et le Parlement reconnus internationalement se sont réfugiés dans l'est du pays, loin de la capitale. En août, Tripoli était tombée aux mains de Fajr Libya, une coalition de milices de l'ouest du pays, qui en a chassé les milices rivales de Zentan et a installé un gouvernement parallèle dans la capitale.

Gravement endommagé dans ces combats, l'aéroport international de Tripoli avait dû être fermé et la base militaire de Mitiga, dans l'est de la capitale, avait alors été ouverte au trafic civil.

Lors des combats de cet été à Tripoli, Haftar avait déjà revendiqué des

raids aériens menés contre les miliciens de Fajr Libya mais ces derniers avaient accusé l'Egypte et les Emirats arabes unis d'être derrière ces frappes. En juillet, c'est Benghazi qui était tombée aux mains de milices islamistes, dont les radicaux d'Ansar Asharia, mais le général Haftar mène depuis mi-octobre une nouvelle offensive pour reprendre la ville, avec le soutien du gouvernement reconnu de M. al-Theni. Le mois dernier, M. al-Theni a indiqué, dans une interview à l'AFP, que les opérations lancées contre les milices «hors-la-loi» semant le chaos en Libye étaient placées sous l'autorité de l'Etat et visaient à reconquérir les villes de Tripoli et Benghazi. Des combats opposent actuellement les milices de Zentan, loyales au gouvernement reconnu, aux forces de Fajr Libya dans l'ouest du pays, où les Zentanis bénéficient du soutien des forces aériennes de Haftar, qui mènent régulièrement des raids contre Fajr Libya.

Ces milices de Zentan viennent de ravir à des combattants de Fajr Libya le contrôle de la ville de Kekla (ouest) après plus d'un mois de combats meurtriers. Après ce revers, le chef du gouvernement parallèle, Omar al-Hassi, a promis l'escalade.

«Notre gouvernement œuvrait pour la paix et le dialogue. Mais ce qui s'est passé à Benghazi, à Kekla et aujourd'hui à Tripoli, va faire de notre politique une politique de guerre. Et nous vaincrons», a-t-il prévenu lundi soir en conférence de presse.

AFP

Niger

## Amadou Salifou élu président du Parlement

Au Niger, quatre jours seulement après l'arrêt de la Cour constitutionnelle qui a constaté la vacance du poste du président de l'Assemblée, les députés ont élu leur nouveau président. Amadou Salifou, ancien opposant, a été élu ce lundi 24 novembre avec 71 voix sur un total de 113. Il remplace Hama Amadou, en fuite en France après sa mise en cause dans une affaire de trafic international de bébés. Amadou Salifou, âgé de 68 ans, ancien banquier et assureur, est un député dissident du Mouvement national pour la société de développement (MNSD). Par le passé, il a eu à deux reprises à présider aux destinées de la ville de Niamey et, à trois reprises, il a été élu député national. Amadou Salifou est ainsi élu au perchoir de l'Assemblée nationale avec 71 voix favorables, les 42 députés de l'opposition ayant choisi le boycott après avoir tout essayé jusqu'au dépôt de motion de censure pour tenter de bloquer les opérations de vote, en vain. Ils se sont ensuite donné en spectacle dans l'hémicycle, allant jusqu'à confisquer et jeter par terre les urnes prévues pour la circonstance, ce que le député de l'opposition, Boubacar Mossi, a appelé «la révolte des députés» pour montrer leur désapprobation. A plusieurs reprises, les députés ont failli venir aux poings. Avec ce président élu avec une majorité confortable de voix, la page de Hama Amadou à l'Assemblée nationale est définitivement tournée. La vacance du poste de président constatée par la Cour constitutionnelle met ainsi fin à plusieurs semaines de bataille juridique menée par les députés de l'opposition. Quant à l'ancien président, Hama Amadou, le doyen des juges «l'attend de pied ferme», dit-on à Niamey. Il a des questions précises à lui poser concernant les deux jumeaux en possession de son épouse qui croupit actuellement en prison.

RFI

Egypte

## 10 morts dans l'effondrement d'un immeuble

Au moins 10 personnes ont péri, hier, et 15 autres étaient coincées sous les décombres après l'effondrement d'un immeuble de huit étages au Caire, capitale égyptienne, ont indiqué les secours. L'immeuble s'est soudainement écroulé au milieu de la nuit à Matariya, un quartier populaire de l'est du Caire. «Dix personnes ont été tuées et nous craignons que ce bilan ne s'aggrave car 15 personnes sont encore coincées sous les décombres», a déclaré à l'AFP le général Mamdouh Abdelkader, le chef des services de secours civils du Caire. «Nous ne connaissons pas encore les causes de l'accident, mais on nous a dit que deux étages avaient été rajoutés récemment en toute illégalité», a-t-il expliqué. Les secours ont fait évacuer deux immeubles contigus, de peur qu'ils ne s'effondrent à leur tour, a-t-il ajouté. Des quartiers de la capitale égyptienne, qui abrite plus de 20 millions d'habitants, connaissent souvent ce genre d'accidents, en raison du non-respect des règles de la construction, se plaignent régulièrement les services de secours. De nombreux propriétaires ajoutent également des étages sans autorisation sur des bâtiments déjà fragiles.

R. A.

Burkina Faso

## L'or, une manne qui ne profite pas à tous

Le premier Conseil des ministres du gouvernement de transition burkinabè s'est tenu lundi à Ouagadougou. L'armée a réussi à conserver une place importante dans le nouvel exécutif, en s'allouant notamment le ministère des Mines et de l'Energie. Un portefeuille clé : le secteur minier représente aujourd'hui près de 12% du produit intérieur brut du pays. Quatre ministères clés du nouveau gouvernement sont revenus à l'armée, dont celui des Mines et de l'Energie, qui sera dirigé par le colonel Boubacar Ba. Un portefeuille crucial, car le secteur minier représente aujourd'hui près de 12% du PIB du pays, et les trois quarts de ses exportations. Le sous-sol burkinabè est riche en zinc, manganèse, cuivre, fer, titane, aluminium. Mais c'est l'or qui rapporte le plus au pays. Il représente à lui seul 4% du PIB du pays, si l'on compte l'orpaillage informel. Depuis 2009, l'or a pris la place du coton comme première source de devises. Il a rapporté l'année dernière près de 200 milliards de francs CFA, soit plus de 300 millions d'euros. Malgré la chute du cours du métal précieux, le Burkina Faso continue de développer son exploitation industrielle. Cinq nouvelles mines sont en construction à Karma, au nord du pays, Houndé et Niankorodougou à l'ouest, et Batié dans le sud. Le Burkina Faso mise sur une production de 39 tonnes l'année prochaine, contre 32 en 2013. Mais encore faut-il que cette richesse profite à la population burkinabè, dont près de la moitié vit sous le seuil de pauvreté. L'année dernière, un groupement d'ONG a demandé que les sociétés minières versent 1% de leur chiffre d'affaires aux collectivités locales. Une requête refusée par les compagnies, qui se disent prêtes à n'accorder que la moitié de cette somme.

RFI

Ebola

# Un médecin italien contaminé en Sierra Leone

Un médecin italien contaminé par Ebola en Sierra Leone va être transféré à Rome dans un hôpital spécialisé dans les maladies infectieuses, a annoncé, lundi, le ministère italien de la Santé dans un communiqué. Le médecin, qui travaillait pour l'ONG Emergency, n'a pour l'instant ni fièvre ni autres symptômes sévères. Il devrait être rapatrié par vol spécial dans la nuit de lundi à mardi. «Nous avons été informés hier (dimanche, ndr) par l'ONG Emergency qu'un médecin italien était testé positif au virus de l'Ebola, en Sierra Leone. Les unités de crise du ministère des Affaires étrangères et de la Défense ont été activées pour

transférer le patient à l'institut national pour les maladies infectieuses Lazzaro Spallanzani à Rome», a annoncé le ministère. «Nous pouvons rassurer la famille, le médecin se sent bien, il n'a pas eu de fièvre ou d'autres symptômes durant la nuit, ce matin il a pris son petit déjeuner», a précisé la ministre de la Santé, Beatrice Lorenzin. Ce médecin, dont aucun élément d'identité n'a pas été communiqué pour préserver sa vie privée et celle de sa famille, est le premier Italien contaminé par le virus Ebola. Selon un communiqué d'Emergency, il travaillait dans un centre pour malades d'Ebola à Lakka, en Sierra Leone. Il a «développé des symptômes d'Ebola», mais son

état de santé actuel est bon. L'ensemble du personnel d'Emergency suit une formation et un protocole de protection spécifiques pour Ebola, mais «aucune intervention sanitaire dans une épidémie aussi grave ne peut être considérée comme entièrement sans risque», a précisé l'ONG italienne. L'actuelle épidémie d'Ebola – la plus grave de l'histoire de cette fièvre hémorragique identifiée en 1976 en Afrique centrale – qui s'est déclarée il y a presque un an dans le sud de la Guinée a fait au moins 5.459 morts, sur 15.351 cas recensés, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Agence

# Une alliance entre les Emirats arabes unis et Israël contre le Qatar ?

**Pourquoi les Emirats arabes unis ont classé l'Uoif, Islamic Relief, la Ligue des musulmans de Belgique, l'Union mondiale des oulémas et bien d'autres structures dans la liste des organisations «terroristes» ?**

Par L'Observatoire du Qatar

**L**a question a, en effet, de quoi surprendre. Si on comprend l'intégration des taliban, de l'Etat islamique ou de Boko Haram dans cette liste, qu'est-ce que vient faire des organisations qui ont pignon sur rue en Occident ?

Qu'y a-t-il de commun entre le Cair (le Conseil des relations américano-islamiques, principale organisation des musulmans des Etats-Unis) et Al Qaïda ? De même, comment comprendre l'intégration de l'ONG «Islamic Relief» dont le travail est salué par l'ensemble des acteurs mondiaux de l'humanitaire ou de l'Uoif qui est reconnu par l'Etat comme un des interlocuteurs majeurs de la communauté musulmane de France dans une liste destinée à mettre à l'index des mouvements répandant la terreur ?

Les choses peuvent paraître de premier abord assez floues. En réalité, elles sont plutôt simples à comprendre. Pour bien saisir cette «liste» incongrue, il faut se plonger dans l'évolution de la géopolitique des pays du Golfe.

Le gouvernement des Emirats arabes unis est souvent considéré comme celui qui dit tout haut ce que l'Arabie Saoudite pense tout bas. En ce sens, il faut mettre en perspective cette décision avec la vision des mouvements islamiques qui domine à Riyad. Or, la famille royale saoudienne cultive depuis plus de deux décennies un rejet (pour ne pas dire plus) de toute la galaxie des Frères musulmans. Deux raisons expliquent en partie ce positionnement «anti-Frères musulmans» :

1/ L'Arabie Saoudite ne pardonnera jamais que lors de l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990, une grande partie du mouvement islamique mondial a refusé de soutenir sa décision de faire appel aux troupes américaines pour défendre son territoire. On ne comprend pas l'actuelle géopolitique du Moyen-Orient si l'on ne prend pas en considération cet élément central de l'histoire qui, jusqu'à aujourd'hui, détermine en partie les alliances.

2/ Terre des Lieux Saints de La Mecque et Médine, le gouvernement saoudien a depuis toujours prétendu au monopole de la représentation symbolique en terre d'islam. Dit autrement, l'Islam officiel saoudien que certains nomment «wahhabisme» ou «salafisme», porté par un establishment religieux prenant constamment la défense des positionnements de la famille royale, a pour ambition de se répandre au-delà des frontières du royaume. Le but est de devenir la norme légitime dans l'espace de sens islamique. Dans cette configuration, le régime des al-Saoud ne supporte pas d'avoir dans le monde sunnite un concurrent. Or, le seul mouvement transnational capable de porter une alternative à la vision littérale de l'Islam saoudien est incarné par la mouvance des Frères musulmans.

Dans cette logique de concurrence, le début des révoltes arabes a été jugé par Riyad comme un dangereux tournant. En ébranlant un statut qui bousculait ses intérêts, en déboulonnant des autocrates qu'elle affectionnait et en suscitant une frayeur de voir le vent de réformes qui balayait des régimes autoritaires déborder sur son territoire, la famille royale saoudienne a dès le départ tenu le «Printemps arabe» en suspect. Tétanisé par un mouvement qui risquait de l'emporter, Riyad a fait profil bas



pendant un moment laissant à son petit et turbulent voisin, le Qatar, le soin de s'emparer du leadership du Monde arabe. Mais la tournure des événements qui faisait la part belle à l'organisation des Frères musulmans a fini par tirer la sonnette d'alarme. L'année 2013 a signifié une forme de basculement géopolitique avec un retour en force de la diplomatie saoudienne.

Après avoir donné l'exil à Ben Ali, le régime saoudien s'est alors attelé avec ses principaux voisins (le Koweït, les Emirats et Bahreïn) à préparer la chute du gouvernement des Frères musulmans en Egypte. Avec sa position centrale dans l'échiquier régional, Le Caire ne pouvait rester aux mains des «Frères». Dès le mois de juin 2013, Riyad a alors non seulement couvert, financé, défendu et assuré la couverture médiatique bienveillante du coup d'Etat militaire qui a renversé le président élu Mohammed Morsi. En forces supplétives, les autres pétromonarchies du Golfe (sauf Oman et le Qatar) ont prêté main forte au putsch que les Etats occidentaux ont condamné du bout des lèvres. Depuis cette date, cette constellation d'Etats du Golfe tente de tout faire pour venir à bout de la diplomatie du Qatar dont l'orientation prenait le sens inverse.

Depuis juillet 2013, une véritable «guerre froide du Golfe» s'est installée mettant aux prises le Qatar avec ces principaux rivaux. Esseulé dans le Golfe mais soutenu par la Turquie et le Hamas, le Qatar semble désormais en perte de vitesse face au tir de barrage de ses voisins. Ces derniers ont décidé en mars dernier de retirer leurs ambassadeurs de Doha et même si l'accord de Riyad conclu hier va permettre un retour progressif de ces derniers, il n'en demeure pas moins que la tension reste vive. Preuve en est, la décision de l'Egypte, des Emirats et du Bahreïn de boycotter le Championnat du monde de natation ainsi que le Mondial de handball prévu dans les prochaines semaines sur le sol qatari.

C'est donc dans ce contexte qu'il faut replacer la décision du gouvernement des Emirats de mettre une très grande partie des structures proches des Frères musulmans dans la liste d'organisations «terroristes».

Cette annonce n'est qu'une nouvelle étape dans la dégradation des relations qui oppose Abou Dhabi à Doha. Du reste, elle se fait dans la suite logique des décisions prises ces derniers mois. En février, l'Egypte et l'Arabie Saoudite avaient déjà mis les Frères musulmans dans leur liste d'organisations «terroristes». De même, le Hamas, filiale palestinienne de la confrérie, est également dans le collimateur de l'axe Le Caire/Riyad/Abou Dhabi. Pour couronner le tout, un article du *New York Times* faisait remarquer qu'Israël s'était jointe à cette constellation d'acteurs pour faire la guerre au Qatar. Raison invoquée : le soutien du Qatar au Hamas qui s'est notamment manifestée lors de l'offensive meurtrière israélienne sur

Ghaza l'été dernier. Furieux du positionnement de Doha, le gouvernement de Benjamin Netanyahu a même menacé de fermer la chaîne Al Jazeera et le cabinet israélien multiplie les actions afin de diaboliser le Qatar aux yeux de l'opinion mondiale.

Cette nouvelle équation stratégique du Golfe qui voit un alignement entre Israël, les Emirats, l'Egypte, le Bahreïn et l'Arabie Saoudite n'est finalement même pas une nouveauté. Interrogé il y a deux ans par une chaîne de télévision, l'ex-chef de la police de Dubaï, Dhahi Khalfane, avait répondu à une question : «Quel est l'ennemi principal de la nation arabe : Israël, l'Iran ou les Frères musulmans ?». L'intéressé avait répondu : «les Frères musulmans».

Colombie

## Semaine cruciale entre

**U**ne semaine cruciale a démarré lundi dernier pour le processus de paix en Colombie, gouvernement et Farc cherchant à s'accorder pour la libération d'un général et quatre autres personnes détenues par la guérilla marxiste.

Leur sort conditionne directement la reprise des pourparlers bloqués depuis huit jours par le président Juan Manuel Santos avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), la principale rébellion du pays avec près de 8 000 combattants.

Confiant dans une issue rapide depuis le début de la crise, le chef de l'Etat a assuré avoir «donné des instructions» pour obtenir leur libération dans le courant de la semaine. Deux soldats, qui avaient été enlevés le 9 novembre dans la province d'Arauca, près de la frontière avec le Venezuela, devraient être les premiers à retrouver la liberté, probablement hier.

Le gouvernement a déjà «suspendu les opérations de la force publique dans ce secteur», a annoncé dimanche dernier le ministre de la Défense, un procédé habituel permettant à la guérilla de les relâcher

en toute sécurité.

Depuis La Havane où se déroulent les négociations de paix depuis deux ans, la délégation des Farc avait affirmé auparavant que les soldats pourraient «retrouver la liberté hier» si le «protocole était rigoureusement observé», en référence à l'arrêt des opérations militaires.

Outre les soldats, les autorités attendent la libération du général Ruben Alzate et de ses accompagnateurs, un caporal et une conseillère de l'armée, capturés le 16 novembre dans la province du Choco sur la côte Pacifique.

C'est la capture de cet officier expérimenté, plus haut gradé jamais détenu par la guérilla, qui avait donné le coup d'envoi de la crise et provoqué l'interruption des négociations.

- «Sur le bon chemin» -

Mais les Farc ont à nouveau reproché au gouvernement de «mettre en danger» la libération du général en maintenant les activités militaires dans cette région recouverte de forêt et de cours d'eau, particulièrement

# Le gouvernement Hollande refuse de livrer à la date prévue un porte-hélicoptères Mistral à la Russie

**Le ton entre la Russie et la France a brusquement monté, la semaine dernière, après que le gouvernement Hollande a refusé de livrer à la date prévue du 14 novembre un premier porte-hélicoptères Mistral au gouvernement**

Par Francis Dubois

**C**ela suivait la confirmation, il y a quelques semaines, que le gouvernement liait la vente ou non de ces navires de guerre à l'acceptation de conditions exigées de la Russie par l'Otan et l'UE en Ukraine.

Le gouvernement n'a pas donné à la société chargée de la construction des Mistral la licence d'exportation. Le P-DG du groupe de construction navale Dcns a démis de ses fonctions le directeur du projet de livraison des deux bâtiments de guerre pour avoir invité les représentants russes à assister à la livraison du premier de ces navires vendredi dernier. Cette semaine, les autorités françaises ont bloqué 550 marins russes qui essayaient de monter à bord d'un des Mistral construits pour la Russie à St Nazaire. Le gouvernement russe avait fin octobre menacé de poursuivre la France en justice et d'exiger de fortes compensations en argent si le contrat n'était pas honoré. La livraison n'ayant pas eu lieu, il déclara qu'il laissait au gouvernement français jusqu'à la fin du mois de novembre pour livrer le premier navire déjà opérationnel, le Vladivostok, avant de prendre des mesures concrètes. La France a déjà reçu la moitié du coût des deux navires commandés, selon le contrat signé en 2011, soit plus d'un demi-milliard d'euros.

Le premier ministre, Manuel Valls, a réagi le 14 novembre à la pression du gouvernement russe par une tirade provocatrice et hystérique devant la presse : «La France honore ses engagements, mais la France est une nation qui compte, qui pèse dans le concert des nations et qui exige la paix en Ukraine. Et qui prend ses décisions de manière souveraine, sans que quiconque ne lui dicte sa conduite de l'extérieur».

Le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, a apostrophé le prési-



dent russe Poutine sur Europe1 disant : «Ce n'est pas comme cela que ça marche, M. Poutine, la France est un pays indépendant qui décide ce qu'elle fait de la livraison ou pas des Mistral. Si il y a une avancée démocratique et une paix en Ukraine, on peut voir».

Depuis l'ouverture de la crise en Ukraine, déclenchée par le putsch sponsorisé par l'Occident et avec à sa tête des fascistes à Kiev, et la campagne belliciste des Etats-Unis et de l'Allemagne contre la Russie, la pression avait été de plus en plus forte sur le gouvernement Hollande, de part des Etats-Unis et au sein de l'Otan et de l'UE pour qu'il abandonne la vente des Mistral.

En juin encore, le gouvernement avait maintenu cette vente face aux pressions de Washington, qui utilisait une action judiciaire contre la plus grande banque française BNP pour forcer la main au gouvernement Hollande. Celui-ci avait rejeté l'idée que la vente pouvait être annulée. Lorsque des sanctions furent imposées à la Russie par l'UE un peu plus tard, il avait obtenu que ces ventes en soient exclues. En septembre de cette année, le gouvernement avait «suspendu» la vente des Mistral, sans pour autant l'annuler.

A la mi-octobre, le gouvernement Hollande a définitivement lié la livraison du Vladivostok à la condition d'un cessez-le-feu «entièrement respecté» entre l'armée ukrainienne et les séparatistes prorusses, cessez-le-feu que le gouvernement ukrainien, soutenu pas les Etats-Unis et l'Allemagne, n'a pas respecté dans les faits. Outre qu'agir de la sorte constituait un véri-

table chantage, le gouvernement Hollande s'alignait dans ce cas sur la ligne agressive et belliciste des impérialismes américain et allemand.

Le projet de construction des porte-hélicoptères date de 2008 et sa signature en 2011 avait été considérée comme le symbole d'une coopération renforcée entre la Russie et la France. On avait dit à l'époque qu'il s'agissait du début d'une longue collaboration entre les deux pays.

Sur le plan économique la Russie apparaissait aussi comme un marché juteux de 600 milliards d'euros que le patronat français regardait avec convoitise. Le développement de la collaboration économique avait été conçu en rivalité directe avec les entreprises allemandes. La construction de ces navires militaires à haute technologie au profit de la marine russe se décida alors que les tensions croissaient avec l'Allemagne au sein de l'UE suite à la crise boursière de 2008 et à la crise bancaire européenne. Ces tensions ont atteint un point de rupture au plus fort de la crise financière grecque en 2010 au point que Sarkozy avait menacé de sortir de l'euro.

L'impérialisme français a traditionnellement eu recours à l'alliance avec la Russie pour contrôler et contrecarrer l'impérialisme allemand en Europe. Ce fut le cas de la politique de Poincaré avec la Russie tsariste avant la Première guerre mondiale, ce fut encore le cas après la Seconde Guerre mondiale dans la politique gaulliste avec la bureaucratie stalinienne et l'Urss. C'est dans le cadre d'une telle «alliance à revers»

qu'entraîna la signature du contrat pour les porte-avions Mistral.

Depuis plusieurs semaines, le gouvernement allemand a changé de ton vis-à-vis de la Russie dans le conflit ukrainien et pris une attitude ouvertement belliciste. Dans ce contexte, la vente de navires de guerre à la Russie par la France était de moins en moins permise.

Des demandes de compensation de la part de la Russie pourraient entraîner, outre la perte d'un contrat de 1,2 milliard d'euros et le remboursement de l'argent déjà versé, des pénalités pouvant atteindre plusieurs milliards d'euros dans la situation d'un déficit commercial déjà hors de contrôle, l'annulation de nombreux contrats d'exportation d'armes. Le journal *l'Opinion* citait ainsi en septembre «le patron d'une des grandes entreprises françaises d'armement, 'en cas d'annulation par Paris, nos grands clients se sentiront à la merci d'une décision politique unilatérale de la France» et, «ce qui est en jeu, c'est la crédibilité de la signature de l'Etat...» Tous les regards se tournent vers l'Inde avec laquelle la France négocie la vente de 126 Rafale. »

Un conflit économique avec la Russie toucherait douloureusement les centaines d'entreprises françaises produisant en Russie, et les banques françaises qui seraient à découvert de 35 milliards d'euros si les débiteurs russes faisaient défaut.

L'affaire des Mistral montre, non seulement l'extrême exacerbation des tensions entre les pouvoirs impérialistes, mais aussi les conflits à l'intérieur de l'establishment politique français. L'ex-conseiller de Sarkozy et député UMP des Yvelines, Henri Guaino, a dit le 14 novembre : «La France a pris des engagements... Il est normal qu'elle livre». «Si elle ne respecte pas sa parole sur ce marché, que vont en penser tous les autres ? Que vaudra la parole de la France ?», ajoutant qu'un renoncement coûterait «très, très cher» notamment «en matière de crédibilité». Le même jour, le leader du Parti de gauche Jean-Luc Mélenchon, disait que Hollande «ridiculisait la France en empêchant la livraison» du premier Mistral. Au sein de l'armée toutefois, une partie de la marine est hostile à la vente de porte hélicoptères à la Russie qu'elle craint pouvoir être utilisés contre elle.

Selon une information de l'agence de presse Ria Novosti un sondage aurait montré que 58 % de Français étaient pour que le gouvernement maintienne ses engagements envers la Russie et seulement 42 % contre.

## Farc et gouvernement pour le processus de paix

difficile d'accès.

Leur délégation à Cuba a dénoncé des «débarquements de troupes», des «bombardements» et des «survolés aériens». «Tant que cette situation n'est pas modifiée, le retour à la liberté du général Alzate et ses accompagnateurs cette semaine serait improbable», a-t-elle averti.

L'armée n'effectue «aucune tentative de sauvetage», mais «seulement un contrôle militaire de la zone pour la protection des citoyens», a répondu le ministère de la Défense, précisant n'avoir reçu pour l'instant que les coordonnées des lieux de libération pour les deux soldats.

Selon le protocole habituel, les personnes enlevées doivent être remises par les Farc à des missions humanitaires du Comité international de la Croix-Rouge (Cicr), dont les équipes patientent déjà depuis plusieurs jours.

«L'opération pour toutes ces libérations est a priori sur le bon chemin. Mais il est évident que tout retard représente un risque avec d'autres actions possibles», a com-



menté pour l'AFP, Ariel Avila, expert au centre Arco Iris, spécialisé dans le conflit colombien.

Dans la province du Choco, la situation s'annonce d'autant plus complexe que la seconde guérilla colombienne, l'Armée de libération nationale (ELN), forte de 2 500 rebelles, y a décrété une interdiction de circuler.

Cette démonstration de force, coutumière de l'ELN dans cette région, tombe à un moment délicat puisqu'elle pourrait perturber la libération du général.

L'interdiction, qui concerne «les entreprises de transport aérien, terrestre et maritime, ainsi que la population», sera valable pour les journées d'hier et aujourd'hui, ont relayé les services du Défenseur du peuple, organisme chargé des droits de l'homme qui fait aussi office de médiateur.

Fondées dans les années 1960, les Farc et l'ELN sont les dernières guérillas d'extrême gauche en activité en Colombie où le conflit interne a fait quelque 220 000 morts et 5,3 millions de déplacés, selon des chiffres officiels.

Le policier ayant tué un jeune Noir ne sera pas jugé

# Émeutes à Ferguson aux États-Unis



**Des incidents violents ont éclaté à Ferguson après la décision d'un grand jury de ne pas inculper le policier blanc à l'origine du décès d'un jeune Noir en août dernier dans cette ville du Missouri.**

Les jurés, a annoncé le procureur du comté de St Louis, Bob McCulloch, «ont estimé qu'il n'existait pas de raison suffisante pour engager des poursuites contre l'agent (Darren) Wilson».

La mort de Michael Brown, 18 ans, mortellement blessé par le policier blanc, Darren Wilson, alors qu'il n'était pas armé, avait provoqué cet été plusieurs nuits d'émeutes dans cette commune de la grande banlieue de St Louis et relancé la question lancinante des tensions raciales aux États-Unis.

Bien que la famille de Michael Brown ait appelé au calme, des manifestants ont à nouveau exprimé leur colère lundi soir. La police de St Louis a fait état de tirs nourris d'armes automatiques dans le quartier où Michael Brown a été tué le 9 août. Des vitrines ont volé en éclat tandis que des bâtiments abritant des magasins étaient en feu dans plusieurs endroits de la ville. Deux véhicules de police ont été brûlés. Les forces de

l'ordre ont répliqué à coups de gaz lacrymogène et de grenades assourdissantes pour disperser la foule. Une trentaine de personnes ont été arrêtées et il n'y a pas eu de blessés graves, a annoncé le chef de la police locale.

Des manifestations ont aussi eu lieu à New York, Chicago, Seattle, Los Angeles et dans la capitale fédérale, Washington.

«Assassins, vous n'êtes que des assassins. De sales assassins», a lancé une femme aux policiers anti-émeutes à travers un mégaphone après l'annonce de la décision du jury, composé de neuf Blancs et trois Noirs.

La famille de Michael Brown s'est déclarée «profondément déçue» par cette décision, tout en appelant au calme et à des actions pacifiques pour modifier les relations entre la communauté noire et les forces de l'ordre. Les proches de la victime militent notamment pour que les policiers portent des caméras individuelles afin d'éviter des bavures.

Les avocats de Darren Wilson, qui évite les caméras depuis la fusillade, ont dit qu'il avait suivi la procédure quand il a tué le jeune Michael Brown.

«Nous comprenons que de nombreuses personnes veulent remettre en cause la décision du grand jury. Nous encourageons toute personne voulant exprimer son opinion à le faire de manière pacifique et respectueuse», lit-on dans un communiqué.

Barack Obama a également pris publiquement la parole pour exhorter les

habitants de Ferguson à réagir dans le calme et inviter la police à agir avec retenue.

«Notre pays s'est construit sur le règne du droit et nous devons accepter cette décision du grand jury», a déclaré le président lors d'une conférence de presse télévisée.

«Nous devons admettre que le cas de Ferguson est emblématique des défis plus grands que notre pays doit encore affronter. Dans trop de régions du pays, une profonde méfiance subsiste entre la police et les communautés de couleur», a ajouté le premier président afro-américain des États-Unis.

A New York, le militant des droits civiques Al Sharpton a qualifié la décision de «coup très sévère porté à ceux qui souhaitaient un procès juste et équitable».

Lundi soir à Ferguson, un groupe de manifestants s'en est brièvement pris à un véhicule de police, jetant des pierres et donnant des coups sur les vitres. La police anti-émeute s'est approchée. Des tirs ont un moment incité les policiers à se mettre à couvert derrière leurs véhicules. A University City non loin de là, un policier a été touché au bras par un tir de balle. Il n'est toutefois pas sûr que cet incident soit lié aux événements de Ferguson.

Le gouverneur du Missouri, Jay Nixon, a mobilisé la Garde nationale et renforcé la présence policière à Ferguson, une ville majoritairement noire de 21.000 habitants.

Agences

## Portugal L'ex-Premier ministre inculpé pour corruption

■ L'ancien Premier ministre socialiste portugais, José Socrates, a été inculpé, lundi soir, pour corruption et fraude fiscale et maintenu en détention préventive après trois jours de garde à vue. L'avocat de l'ex-chef du gouvernement, Joao Araujo, a qualifié la décision d'«injuste et injustifiée» et annoncé son intention de faire appel. C'est la première fois qu'un ancien chef de gouvernement portugais est ainsi placé en détention depuis la fin de la dictature salazariste en 1974.

José Socrates, qui a 57 ans, a été arrêté vendredi soir à l'aéroport de Lisbonne, en provenance de Paris où il réside depuis sa démission en 2011. Premier ministre de 2005 à 2011, Socrates a quitté son poste au milieu de son second mandat, après avoir été contraint de demander un plan de sauvetage international pour permettre à l'économie portugaise de surmonter la crise de la dette en contrepartie de dures mesures d'austérité.

Trois proches de l'ex-Premier ministre ont également été arrêtés, dont le chauffeur de Socrates, soupçonné d'avoir transporté en voiture de grosses sommes d'argent liquide du Portugal jusqu'à Paris. Pour certains observateurs, cette inculpation pourrait réduire les chances des socialistes d'obtenir la majorité absolue au parlement lors des législatives de l'an prochain, et pourrait même leur coûter la victoire. Revigorés par l'élection d'un nouveau chef en septembre dernier, le maire de Lisbonne Antonio Costa, un ancien ministre de José Socrates, les socialistes ont accru leur avance dans les sondages aux dépens de la coalition de centre droit au pouvoir.

Le gouvernement lui-même n'a pas été épargné par l'offensive des magistrats contre la corruption. L'arrestation en début de mois du directeur des services de l'immigration, soupçonné de corruption dans l'émission de «visas dorés» à destination des riches étrangers, a provoqué la démission du ministre de l'Intérieur Miguel Macedo. Lancés en octobre 2012 en pleine crise de la dette, les «visas dorés» sont proposés à des étrangers, notamment chinois, prêts à investir au moins 500.000 euros dans l'immobilier, par exemple. Ils ont rapporté plus d'un milliard d'euros.

Reuters

## Hong Kong Heurts après l'évacuation d'un camp de manifestants

■ Des heurts ont éclaté, hier, à Hong Kong lors de l'évacuation partielle par les forces de l'ordre d'un des derniers sites de rassemblement des militants pro-démocratie dans le quartier populaire de Mongkok, sur injonction de la justice. Mongkok a été le théâtre de certains des incidents les plus violents depuis le début, il y a deux mois, des manifestations en faveur de la démocratie dans le territoire chinois.

Sous le regard de plusieurs centaines de policiers, des ouvriers ont retiré les barrières de bois des manifestants qui bloquaient une artère. Les protestataires avaient démonté leurs tentes et ramassé leurs effets personnels au préalable. La justice avait été saisie par une compagnie d'autobus qui avait fait valoir que le blocus affectait son activité. Il y a eu peu de résistance jusqu'à l'après-midi quand il y a eu un face-à-face entre la police et les manifestants. Certains ont été évacués de force.

Des manifestants ont brandi des pancartes jaunes appelant le gouvernement de Pékin à instaurer une véritable démocratie dans l'ex-colonie britannique. «Même s'ils nettoient l'endroit, notre combat pour un véritable suffrage universel se poursuit. (...) Cela ne fera que nous inciter à trouver d'autres moyens de poursuivre le mouvement», a déclaré Ken Chu, un manifestant âgé de 27 ans. Le principal site de contestation, le quartier de l'Amirauté de l'autre côté du port, a été partiellement évacué il y a une semaine. L'ancienne colonie britannique rétrocédée à la Chine en 1997 dans le cadre de la formule «un pays, deux systèmes» bénéficie d'un régime spécial lui accordant plus d'autonomie et de liberté qu'en Chine continentale.

Mais le mouvement pro-démocrate dénonce dans la rue les procédures électorales fixées cet été par Pékin pour le prochain scrutin, en 2017. Les manifestants rejettent notamment la sélection préalable des candidats par un comité dont les membres seront en partie désignés par le pouvoir.

Reuters

Disparus au Mexique

## Des manifestants occupent un bâtiment public

Quelque 300 manifestants, certains le visage dissimulé, ont occupé, lundi, pendant quatre heures une antenne du ministère public dans le sud du Mexique pour dénoncer la disparition depuis deux mois de 43 étudiants, a indiqué une source policière.

Des enseignants ont fait irruption lundi matin dans la délégation du bureau du procureur général de la République (PGR), située dans la capitale du Guerrero, à Chilpancingo, avant de s'en retirer sans incidents.

Une source au sein de la sécurité publique de l'Etat a précisé que les

membres du personnel, hormis quelques responsables, avaient quitté les lieux à l'arrivée des manifestants, et qu'aucun employé n'a été pris en otage.

Parmi les manifestants, figuraient des membres de la Coordination enseignante du Guerrero (Ceteg), courant radical du syndicat des enseignants. La Ceteg a été impliquée dans plusieurs protestations violentes, comme lorsque le parlement de l'Etat avait été incendié le 13 octobre.

Les manifestants exigeaient une nouvelle fois des autorités qu'elles retrouvent vivants les 43 étudiants de l'école

normale d'Ayotzinapa, disparus depuis qu'ils ont été pris pour cible le 26 septembre par des policiers et des membres du crime organisé.

«Justice pour Ayotzinapa» et «Il en manque 43», ont notamment tagué les manifestants dans les locaux du parquet.

Selon les aveux de trois personnes détenues dans cette affaire, les jeunes ont été enlevés puis tués, leurs cadavres brûlés avant que leurs restes concassés soient jetés dans une rivière. Mais jusqu'à présent les autorités n'ont aucune trace identifiable des étudiants.

AFP

«Le cinéma algérien en 10 leçons»

# Attention, il y a péril en la demeure !

Depuis dimanche et jusqu'à demain se tient l'événement «Le cinéma algérien en 10 leçons». L'événement est animé par Ahmed Bedjaoui, et chapeauté par l'Institut français d'Alger (IFA), les projections et débats ont lieu à la Cinémathèque algérienne située à la rue Larbi Ben M'hidi.



Par Nedjma Baya Merabet

Il aurait été plus logique que ce genre de manifestation soit initié par la Cinémathèque, le ministère de la Culture ou tout autre organisme national. Malheureusement, et personne ne l'ignore, les autorités ont déserté le terrain, laissant ainsi libre place à des organismes étrangers. Résultat : une grande partie du programme de l'IFA concerne la culture algérienne, et offre à des artistes algériens une importante vitrine d'expression, au lieu de nous proposer, comme la logique le voudrait, des programmes typiquement français, comme le font les autres Centres culturels des autres pays. Soit... la situation étant ce qu'elle est, relevons le reste des tares du fonctionnement de la culture en Algérie. Le choix de l'animateur comprend quelques ouvrages cinématographiques pour le moins anciens, tels que *Tahya* ya

*Dido*, de Mohamed Zinet, *Omar Guetlato* de Merzak Alouache, ou encore *Nahla* de Farouk Beloufa. Malheureusement, le matériel de projection n'ayant pas été renouvelé depuis plus de 40 ans sans doute, les projections ne se sont pas déroulées sans accroc. Qualité médiocre du son, mais surtout coupures incessantes qui empêchent l'appréciation correcte des films. Rappelons également la perte de nombreux films, documentaires et courts métrages des cinéastes que l'on a exclus du métier, censurés ou sabotés, entre autres, en raison de leurs compétences acquises dans les plus grandes écoles de cinéma au monde telle que le Vgik. L'Algérie de l'époque où le cinéma était en pleine expansion a dû compter quelques chefs-d'œuvre à tout jamais perdus.

Par ailleurs, durant les nombreux festivals de cinéma organisés par le ministère de la Culture, nous avons pris l'habitude d'écouter les vaines plaintes du

personnel de l'industrie cinématographique allant du cinéaste aux techniciens, concernant l'absence de matériel moderne de projection de films. Un rappel illustratif est à faire concernant ce problème de taille. Au dernier Festival du film maghrébin, un souci de matériel a fait que le film de Tarik Tegui, le chef-d'œuvre de ce festival (non primé bien entendu) avait été projeté en 23 images par secondes au lieu de 24, ce qui fait que le film a duré 4% de temps en trop, et le rythme du film s'en est trouvé biaisé. De surcroît, la copie du film avait été détériorée en raison justement d'un matériel défectueux. Les producteurs, nombreux ( Liban, France, Qatar en plus de l'Algérie ) exigent forcément un dédommagement : Encore des frais inutiles qui n'iront pas dans le renouvellement du matériel.

Il est à relever tout le gaspillage que l'on observe durant les divers festivals ou salons du livre. Des milliers de catalogues,

dont l'impression est pour le moins que l'on puisse dire coûteuse, des sacs marqués, des blocs-notes, des DVD mal programmés, des stylos, des programmes pas toujours précis ou complets... Chaque année, il reste des milliers de catalogues des exposants, programmes, ou plan de la Safex, qui ne servent à rien après la fin du Salon du livre d'Alger; et qui finiront sans doute au bûcher. Les catalogues, principalement sont coûteux, ils contiennent tous les détails de tous les exposants, ce qui ressemble à un livre plutôt épais, avec beaucoup de couleurs !

Il serait peut-être temps de redresser cette situation qui exige un assainissement radical, qu'il serait préférable d'entamer avant que les prix du baril de pétrole ne chutent à 20 dollars et que le pays ne se retrouve à nouveau dans une situation catastrophique sur le plan des finances. **N. B. M.**

Journées  
cinématographiques  
de Bahreïn

## Participation de *Harraga* de Merzak Alouache

Le film *Harraga* du réalisateur algérien Merzak Alouache participera à la première édition des Journées cinématographiques de Bahreïn prévue à Manama du 26 au 30 novembre, a-t-on appris auprès des organisateurs. *Harraga* (2010), une production franco-algérienne d'une durée de 1h 35mn qui traite de la migration clandestine a participé dans plusieurs manifestations cinématographiques internationales et a été primé aux festivals des Emirats arabes unis et d'Espagne. La première édition des Journées cinématographiques de Bahreïn, qui axera sur le cinéma asiatique, rendra hommage à des cinéastes arabes à l'instar de Khaled Seddik (Koweït) et Daoud Abdessaid (Egypte). Parmi les films participant à cette manifestation, *Maousim Erridjal* (Tunisie), *Rassail el bahr* (Egypte), *Habibi biyestannani inda el bahr* (Palestine) et *Saout el bahr* (Emirats), outre des films de Turquie, des Etats-Unis d'Amérique, du Mexique, du Danemark et du Cambodge. Organisé par le ministère bahreïni de la Culture, le Festival sera marqué par de nombreuses conférences traitant, notamment des thèmes «La mer dans le cinéma» et «Cinéma et Télévision».

R. C.

Programmes  
de l'Education nationale

## L'intégration d'une formation théâtrale recommandée

Les participants au 4<sup>ème</sup> Colloque national sur Mustapha Kateb, clôturé, lundi dernier à Souk Ahras, ont notamment insisté sur l'importance de la formation théâtrale et l'introduction de cet art dans les programmes de l'Education nationale. Il a été recommandé, lors de cette rencontre ouverte samedi dernier à la Cinémathèque, «l'officialisation de ce colloque», «l'institution d'un prix de la meilleure recherche académique en théâtre à baptiser du nom du défunt dramaturge Mustapha Kateb» et «davantage d'intérêt pour cette grande figure du théâtre algérien». M. Makhlof Boukrouh, de l'université d'Alger, a insisté sur la place qui revient à la formation dans le développement de la production théâtrale. Il a également estimé que la question de la formation a été l'une des préoccupations majeures de Mustapha Kateb qui avait créé, en 1948, un atelier d'initiation à l'art dramatique, avant de fonder, durant les années 1960, l'Ecole nationale des arts dramatiques, puis organisé des ateliers de théâtre à l'université. Le colloque a également analysé l'évolution du mouvement théâtral algérien, et largement évoqué l'histoire de la troupe théâtrale du FLN dirigée par Mustapha Kateb. Plusieurs intervenants ont regretté l'absence d'étudiants universitaires et de lycéens durant les travaux de cette rencontre initiée conjointement par le Théâtre régional de Souk Ahras et la Maison de la culture.

R. C.

Maison de la culture de Tizi Ouzou

## La danse kathak de l'Inde charme le public

Le spectacle de danse kathak présenté, lundi dernier dans l'après-midi à la Maison de la culture de Tizi Ouzou par la troupe indienne Sufi Kathak n'a pas laissé indifférent le public qui, sous le charme de la prestation, a fortement applaudi les danseurs. Se produisant dans le cadre du Festival arabo-indien, ouvert jeudi dernier à Alger avec des programmations dans huit wilayas, la troupe, dirigée par la danseuse Prerana shrimali, a offert au public nombreux, un spectacle de musiques et danses puisé dans le patrimoine hindou imprégné d'une touche de

mysticisme soufi, rappelant la danse des derwiches tourneurs par le geste et le costume. Riche en gestuelles, les danseurs, accompagnés sur scène par quatre musiciens, ont reproduit sur scène, face à un public interactif, attentif et visiblement captivé par le spectacle, des danses où le travail des pieds, ornés de grelots pour donner le rythme, et la rapidité des pirouettes, sont impressionnantes. Comme pour toutes les danses indiennes, cette danse qui date de plus de sept siècles et qui remonte à l'époque des troubadours nomades appelé Kathak, d'où son

nom, est très expressive, car reposant sur le langage mimique. A la fin du spectacle, le représentant de la troupe Kumar Baurav a exprimé, à l'APS, sa joie d'être en Algérie où «le public est très sympa, gentil et énergique. Nous sommes très heureux de rencontrer le peuple algérien et d'être en Algérie qui est un très beau pays», a-t-il dit. La troupe, composée de neuf membres dont quatre musiciens et quatre danseurs et d'un technicien, créée depuis 10 ans déjà s'est produite dans plusieurs pays arabes et occidentaux.

Bilal L.

## «PAROLES DE FEMMES»

«Nos douleurs ennuient ceux qu'elles n'attristent pas.»

Diane de Beausacq



## FEMMES

ILS ONT DIT :

«La douleur est aussi nécessaire que la mort.»

Voltaire

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

Un colloque lui a été consacré

## La poésie féminine doit être «encouragée»

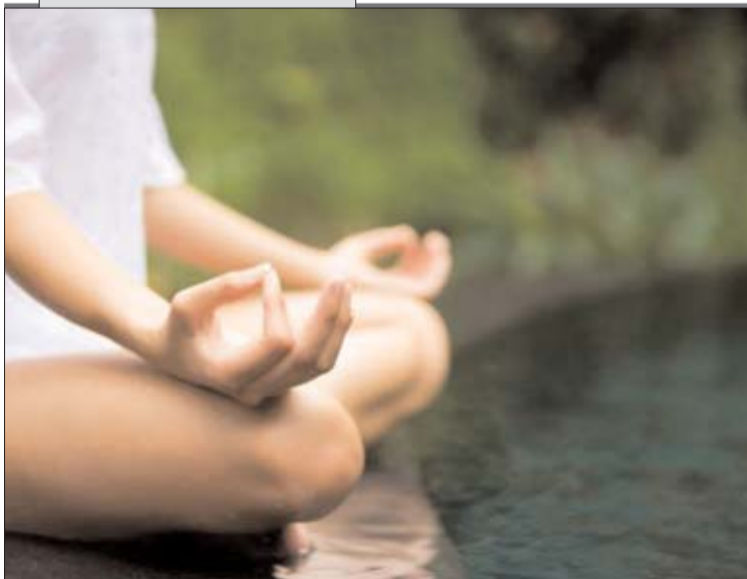
L'expérience de la poésie féminine en Algérie qui a pu «sortir de la marginalité a besoin d'encouragement et d'études approfondies», ont estimé, lundi dernier à Batna, les participants à un Colloque national sur la création poétique féminine.

L'universitaire de Batna, Malika Noui, a considéré, au cours de cette rencontre initiée par la Faculté des lettres et des langues, que nombre de jeunes écrivaines et poétesses algériennes «ont aujourd'hui dépassé le stade de la superficialité et font preuve d'audace dans l'expression et l'interrogation». Pour la poétesse Salima Messaoudi, «l'expérience de la poésie féminine, encore dans une phase de maturation et de recherche, aspire à trouver son cadre à l'échelle arabe et a besoin, pour cela, de soutien pour libérer ses énergies qui sont importantes». Le poète Tarek Tabet, de l'université de Oum El Bouaghi, considère que la problématique de la création féminine «demeure posée dans les pays arabes». M. Tabet a constaté «une hégémonie masculine dans la création littéraire, bien que l'esthétique et la sensibilité des textes féminins s'impose, en général, immédiatement». Ce poète-universitaire déplore cependant le fait que le «rôle social de la femme écrivaine, une fois épouse et mère, altère son potentiel littéraire». Selon Mohamed Zermane, président du colloque, cette rencontre constitue l'ébauche des efforts à fournir pour rendre à l'écriture féminine l'intérêt et l'importance qu'elle mérite. Le doyen de la faculté, Abdeslem Dif, a indiqué de son côté, que la deuxième édition du colloque, prévue l'année prochaine, portera sur le texte féminin en Algérie.

R. C.



## MAMAN EST ZEN



**A**vant d'être mamans, nous sommes des femmes ! Voici un document à imprimer et à accrocher au frigo pour nous rappeler de prendre soin de nous. C'est une priorité !

**TU NE SAUTERAS PAS DE REPAS !**

Si on croit sauver du temps en ne mangeant que sur le pouce, on se trompe. En fait, on gagne des minutes sur le moment, mais on sera tellement moins efficace au milieu de l'après-midi.

**TU DORMIRAS !**

Rien ne sert de dormir 12 h de suite. On essaie de respecter notre rythme de sommeil. On essaie les siestes le week-end ou quand bébé dort durant notre congé de maternité.

**TU BOUGERAS !**

Faire de l'exercice permet d'évacuer nos tensions. On se trouve une activité qui nous libérera l'esprit et nous redonnera de l'entrain.

**TU LÂCHERAS PRISE !**

Fini les phrases comme «J'aime mieux le faire moi-même...» On laisse notre conjoint plier le linge même

si ce n'est pas tout à fait selon nos standards et on profite de cette «libération» de tâches pour faire autre chose. Finalement, on lâche prise sur des choses anodines pour pouvoir se concentrer sur ce qui importe réellement.

**TU DIRAS «NON» POUR MIEUX TE DIRE «OUI» À TOI-MÊME**

Ainsi, on fait davantage de choses qui nous plaisent et non seulement de choses qu'on est «obligé» de faire.

**TU T'ENTOURERAS !**

Avoir un réseau familial ou d'amis sur lequel on peut compter en cas de besoin. Savoir que l'on n'est pas seule et être capable de demander de l'aide nous soulage.

**TU TE DIVERTIRAS !**

On aime les films comiques ? On se réserve une soirée à écouter de vieux films qui font décrocher la mâchoire. On aime les jeux de société ? On invite des amis et on enchaîne les parties pendant que les enfants s'amusent.

**TU TE DONNERAS LE DROIT À L'IMPERFECTION !**

On s'en demande beaucoup. Beaucoup trop. Personne n'est pire juge envers soi que nous-mêmes ! Alors, on met la pédale douce à tous nos désirs de perfection. On veut quoi réellement ? Être bien dans sa

## Les recommandations

peau ou être parfait ?

**TU T'ACCORDERAS DU TEMPS !**

Pour être belle, pour penser, pour prendre une pause, pour te changer les idées, pour aller prendre un café avec une amie, etc. On est prête à tout, même à rallonger nos journées pour nos enfants, notre conjoint, nos amis et notre famille, mais se donne-t-on le temps de faire des choses qui nous plaisent. On se donne 15 mn de temps pour soi. Et

on augmente la dose graduellement !

**TU TE CONNAÎTRAS MIEUX !**

On essaie de faire un bilan de nos journées. Si on sait qu'on est plus productive en matinée, on en profite donc pour faire les tâches les plus ardues durant cette période. On cible les moments où le coup de barre nous guette et on le déjoue en s'offrant une pause ou en s'occupant à quelque chose qu'on aime.

**BEAUTÉ**

## Les vitamines donnent une belle peau

Les vitamines sont souvent introduites en cosmétique, ce n'est pas un hasard... La peau subit des agressions qui produisent les radicaux libres, responsables, entre autres, du vieillissement cutané.

Mais les vitamines E (huiles végétales) et C (fruits et légumes), antioxydants naturels, les piègent. La vitamine E améliore aussi l'hydratation et le transport des nutriments vers la peau. Avec l'âge, le renouvellement cellulaire de la peau diminue : l'épiderme s'amincit. La vitamine A (foie, épinards, carottes crues) régularise l'épaisseur de la peau et lui permet de rester souple et jeune. Au niveau du

derme, elle augmente la synthèse de protéines et de fibres de collagène, améliorant son élasticité, atténuant les rides.

La vitamine B5 (acide pantothénique), présente dans tous les aliments (abats, œufs, viandes, poissons, légumes secs et céréales), indispensable à la préservation et à la réparation des cellules, participe aussi à son hydratation et sa souplesse. La vitamine B6 (germe de blé, abats, viandes, poissons, légumes) aide les peaux grasses ou les acnés peu sévères, car elle diminuerait la sécrétion de sébum. Le bêta-carotène, enfin, est précurseur de la vitamine A.



## Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur

Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -

Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

MC Alger

# Arthur Jorge pour sauver le Doyen

Le coach portugais, Arthur Jorge, est arrivé avant-hier après-midi à Alger pour prendre en main la formation du Mouloudia d'Alger. Il a été contacté par les dirigeants du Doyen qui souhaitaient arriver à un accord final afin d'entraîner la formation du MCA, qui est sans manager depuis le limogeage de Boualem Charef, qui était intervenu après la défaite face au CR Belouizdad lors du derby algérois. Arthur Jorge, qui a entraîné Rabah Madjer en 1988 au FC Porto, a aussi coaché de nombreux clubs européens et officié même dans les pays du Golfe. Les dirigeants du club algérois ont pensé à lui, car ils considèrent qu'il est le seul capable



de rendre au Mouloudia son lustre, alors qu'il se trouve dans une situation très difficile et occupe la dernière place du classement de la Ligue 1. Cela a été difficile de trouver un accord avec Arthur Jorge, car il avait quelques appréhensions par rapport à la difficile situation que vit le club. Mais les dirigeants ont réussi quand même à le convaincre. En outre, Arthur Jorge a exigé qu'il soit assisté par l'ancien international brésilien Valdo Cândido de Oliveira Filho, plus connu sous le nom de Valdo, qu'il avait eu sous sa coupe au Paris Saint Germain au début des années 1990. Le probable entraîneur du Mouloudia a, par ailleurs, rallié hier la ville de Sétif pour

superviser le MCA lors du match retard qui l'opposait au champion d'Afrique, l'ES Sétif. Il sera présenté à la presse aujourd'hui au cours d'une cérémonie symbolique, durant laquelle il signera un contrat de 18 mois, comportant une clause permettant aux Mouloudéens de le résilier en cas de mauvais résultats d'ici à la fin de cette saison, précise-t-on de même source. C'est une mission casse-cou qui attend le champion d'Europe en titre avec Porto en 1988 et qui devra remettre l'équipe sur les rails. Les responsables du MCA tablaient sur une place au podium avec les moyens colossaux mis à la disposition de la formation algéroise. **Imad M.**

ES Sahel

## L'ES Sétif contacte Beldjilali

■ L'ES Sétif, récent vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique de football, a fait une proposition au milieu offensif Kaddour Beldjilali qui a émis le vœu de quitter l'ES Sahel de Tunisie et rentrer en Algérie, a-t-on appris auprès de la direction du club des Hauts-Plateaux. L'Entente mise énormément sur cette transaction pour renforcer ses rangs, surtout qu'elle court plusieurs lièvres à la fois cette saison (championnat et coupe d'Algérie et Ligue des champions d'Afrique), ajoute la même source. Beldjilali, ex-capitaine de la JS Saoura (Ligue 1, Algérie), avait signé, l'été dernier, un contrat de trois ans au profit de la formation de Sousse, contre la somme de 300.000 euros encaissée par son ex-club. Mais le joueur de 25 ans a déclaré récemment à la presse algérienne qu'il comptait résilier son contrat avec l'ES Sahel «pour des raisons familiales». Une opportunité vite saisie par les Sétifiens qui sont entrés en course pour s'adjuger ses services. Beldjilali n'est pas régulièrement titularisé au sein de sa nouvelle équipe où évolue aussi l'international algérien Baghdad Bounedjah.

Arabie Saoudite

## Rouabah à Al-Ittifaq

■ L'entraîneur Toufik Rouabah a rejoint, dimanche, la capitale saoudienne Ryadh où il s'est engagé avec la formation d'Al-Ittifaq, pensionnaire du championnat de division 2 saoudienne de football, a appris l'APS auprès d'une source proche du technicien algérien. Rouabah, qui a entamé lundi sa nouvelle mission, succède à l'Espagnol Benet. Il aura comme objectif de faire accéder le club en première division. Il s'agit de la deuxième expérience du coach algérien en Arabie Saoudite. Il avait pris les rênes techniques d'Al-Taawoun depuis la saison dernière, avant qu'il ne soit démis de ses fonctions après trois journées du début de cet exercice. Avant qu'elle n'engage Rouabah, la direction d'Al-Ittifaq était en contact avancé avec un autre technicien algérien, Djamel Menad, qui avait entamé la saison avec Al-Wihda, pensionnaire de la deuxième division saoudienne.

JSM Béjaïa

## Heddane nouvel entraîneur

■ Le technicien Mustapha Heddane est devenu le nouvel entraîneur de la JSM Béjaïa (Ligue 2 algérienne de football), en remplacement d'Ali Fergani, a appris l'APS lundi auprès de l'intéressé. «J'ai rencontré ce lundi les dirigeants de la JSMB et nous nous sommes entendus sur un contrat qui court jusqu'à la fin de la saison, avec comme principal objectif l'accession en Ligue 1», a affirmé à l'APS le nouveau coach de l'équipe de Yemma Gouraya. La direction de la JSMB a procédé il y a quelques jours à la résiliation du contrat d'Ali Fergani, qui avait rejoint le club durant l'intersaison. Le nom de l'ancien entraîneur de l'équipe, Djamel Menad, avait été évoqué avant que sa piste ne soit écartée en raison d'une opération chirurgicale effectuée au niveau d'un genou. A l'issue de la 11<sup>e</sup> journée du championnat, la JSMB pointe à la 2<sup>e</sup> place au classement de Ligue 2 avec 19 points, à deux longueurs du leader, le MC Saïda. En coupe d'Algérie, la JSMB s'est qualifiée vendredi dernier pour les 32<sup>e</sup> de finale de l'épreuve, après sa victoire face à la JS Azzazga (Interrégions) sur le score de 2 à 1.

PFC Beroe

## 5<sup>e</sup> but de la saison pour Salim Kerkar

■ Le milieu offensif algérien de PFC Beroe, Salim Kerkar, a inscrit son cinquième but de la saison, lors du match nul concédé dimanche à domicile face au Slavia Sofia (1-1), dans le cadre de la 16<sup>e</sup> journée du championnat bulgare de football. L'ancien joueur des Glasgow Rangers (div 1 écossaise) a ouvert le score à la 10<sup>e</sup> minute de jeu grâce à un puissant tir de loin. Malgré plusieurs occasions, Beroe a fini par concéder un but dès le début de la seconde période (46') par l'entremise de Vasilev. Grâce à cette réalisation, Kerkar (27 ans), frère cadet de l'ancien international algérien Karim Kerkar, occupe la 7<sup>e</sup> place au classement des buteurs. Il avait rejoint le PFC Beroe en 2014 en provenance de Charlton Athletic (division 2 anglaise). En dépit du match nul, PFC Beroe préserve toujours la 3<sup>e</sup> place au classement du championnat bulgare avec 28 points, derrière le CSKA Sofia, leader (37 points) et Ludogorets, 2<sup>e</sup> (32 points).

USM Alger

## Un attaquant et un défenseur, la priorité au mercato

L'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) compte engager un attaquant et un défenseur central lors de la prochaine période des transferts d'hiver, selon les besoins définis par le staff technique, a-t-on appris auprès de la direction du club algérois. La commission de recrutement est en train d'étudier plusieurs curriculum vitae (CV) de joueurs étrangers, qui seront bientôt invités à subir des tests en vue de leur recrutement, précise la

même source. Aucun joueur local n'est actuellement sur les tablettes de l'USMA «en raison de leur engagement avec leurs clubs respectifs». Par ailleurs, l'USMA compte effectuer un stage «probablement à l'étranger», ponctué par des matchs amicaux, lors de la trêve que va observer la compétition à la fin de la phase aller. La direction devrait fixer la date et le lieu exacts de ce stage à l'issue de la publication du calendrier de la phase retour

par la Ligue de football professionnel (LFP). Après un passage à vide, l'USMA a su reprendre du poil de la bête en enchaînant trois succès de rang, dont le dernier a été réalisé samedi face au voisin du MC Alger (1-0). A l'issue de la 11<sup>e</sup> journée, le champion d'Algérie en titre occupe la 2<sup>e</sup> place au classement avec 18 points, en compagnie de l'USM Harrach et du CS Constantine, à deux longueurs du leader, le MO Béjaïa.

Mondiaux-2015 de natation (petit bassin)

## Oussama Sahnoune se prépare

■ Le nageur algérien Oussama Sahnoune est entré en phase finale de sa préparation aux Mondiaux-2014 en petit bassin (3-7 décembre à Doha) en prenant part au championnat de France dans la ville de Montpellier qui a pris fin dimanche dernier. Le rendez-vous de Montpellier a été une occasion pour le sociétaire du Cercle des nageurs de Talence (Bordeaux, France) de revoir sa copie à quelques jours des championnats du Monde, lui qui ambitionne de se racheter après avoir raté les Mondiaux-2012 à Istanbul à cause d'une angine.

Il a réussi ainsi à battre le record d'Algérie sur 200 m nage libre en petit bassin, détenu par Nabil Kebbab depuis 2008, en réalisant 1min 47sec 86/100 contre 1min 48sec 03/100 pour

l'ex-nageur, bien que cette distance ne soit pas l'une de ses spécialités.

«Ce championnat de France a été une étape préparatoire en vue des Mondiaux qui sont, pour moi, plus importants. Et malgré la fatigue et le fait de ne pas être encore en forme, j'ai réussi à battre le record d'Algérie en 200m nage libre», a déclaré le jeune nageur de 22 ans, joint par l'APS depuis Alger.

Outre ce nouveau record d'Algérie, le natif de Constantine s'est classé 4<sup>e</sup> dans les épreuves phares du 50 m (22.08) et 100 m (48.40) nage libre, derrière notamment des monstres de la natation française comme Florent Manaudou et Agnel Yannick, tous les deux champions olympiques, champions du monde et multiples champions d'Europe.

Pour l'actuel numéro un de la natation algérienne, vainqueur de 2 médailles d'or, 4 en argent et 1 en bronze lors des championnats arabes de septembre-2014 au Maroc, le fait de reculer de la place de vice-champion de France en 50m nage libre à la 4<sup>e</sup> position, n'est pas alarmant.

«J'étais vice-champion de France lors du dernier exercice car c'était mon objectif de fin de saison. Mais actuellement, ce sont les championnats du Monde au Qatar que je vise», a-t-il justifié. «Le championnat de France est une compétition de niveau mondial», a expliqué Dris Arslane, entraîneur de Sahnoune. «On attend que l'athlète monte encore en puissance, car son objectif est d'être parmi les 16 meilleurs nageurs mondiaux.»

Tour international cycliste de Sharjah

## Six Algériens au rendez-vous du 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre

■ Six coureurs de la sélection algérienne de cyclisme (seniors) prendront part du 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre au Tour international cycliste de Sharjah (Emirats arabes) auquel participeront 15 pays, a-t-on appris, lundi, auprès de l'instance fédérale. La troisième édition du Tour de Sharjah verra la présence des meilleures équipes

nationales venues notamment d'Egypte, d'Arabie Saoudite, du Koweït, du Bahreïn, de la Géorgie, de Malte, d'Afghanistan, des Seychelles, de la République centrafricaine, des Emirats arabes unis, d'Ouganda, d'Azerbaïdjan et du Maroc. Huit équipes professionnelles seront également attendues à cette 3<sup>e</sup> édition, entre autres,

Lozère (France), Seven Eleven (Philippines), Koweït Cycling Project (Koweït), Vélo Club Sovac (Algérie), Ahli Dubaï, Frankies (UAE), Adventure Ashka (UAE). Inscrit au calendrier de l'Asia-Tour, le tour de Sharjah qui verra la participation de plusieurs pays arabes et asiatiques, sera couru en quatre étapes.

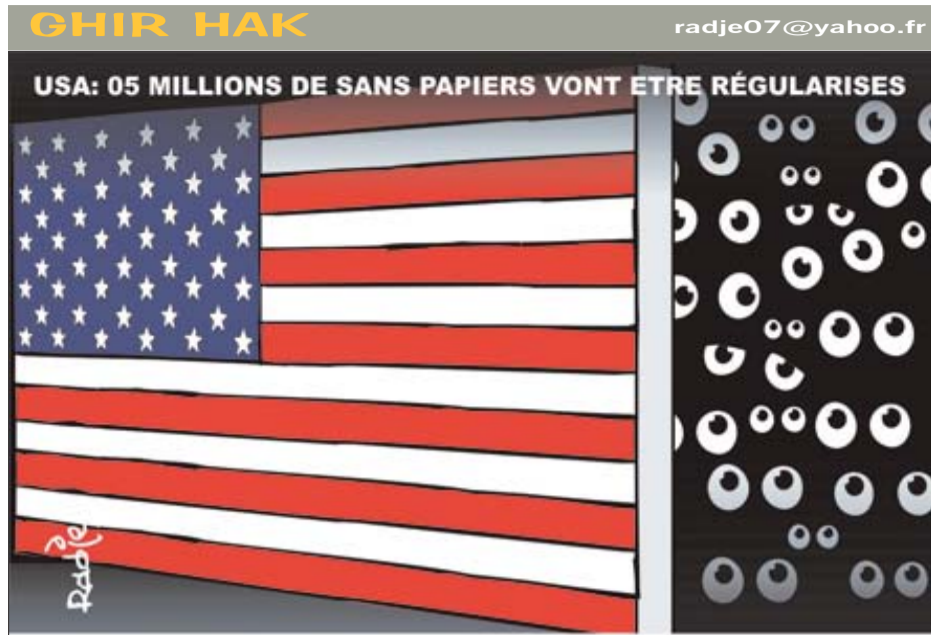


Cause palestinienne

## Bouteflika souligne la position «constante» de l'Algérie

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a souligné la position «constante» de l'Algérie en faveur du peuple palestinien et de ses droits légitimes notamment «son droit à l'instauration de son Etat indépendant et souverain dans les frontières du 4 juin 1967 avec El Qods comme capitale». Dans une lettre adressée au Comité des Nations unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, célébrée au siège de l'ONU à New York, le président Bouteflika a souhaité que «cette mobilisation annuelle soit mise à profit pour sensibiliser l'opinion publique internationale à cette cause et rappeler la communauté internationale, y compris les Nations unies, à sa responsabilité historique de rendre justice à ce peuple et à tous les peuples qui subissent encore le joug colonial». «Nous saluons la proclamation par les Nations unies de 2014, année de la solidarité avec le peuple palestinien, qui confère dans le même temps une dimension particulière à cette journée de mobilisation parce qu'elle constitue pour nous un signal fort attestant d'un soutien croissant en faveur de la juste cause du peuple palestinien. A ce titre, l'engagement du Mouvement des non-alignés, lors de sa XVII<sup>e</sup> conférence ministérielle tenue à Alger en mai 2014, à accompagner l'Etat palestinien dans sa démarche visant à exercer sa pleine souveraineté en est une autre illustration», a souligné le chef de l'Etat. Le président de la République a estimé que la politique de colonisation et de judaïsation de la ville d'El Qods ainsi que le blocus inique qui frappe la bande de Ghaza constituaient aujourd'hui «la principale entrave sur laquelle butent les démarches visant à trouver une solution juste et durable à la question palestinienne», soulignant que «sur le plan humanitaire, les populations palestiniennes, plus particulièrement à Ghaza, sont privées de leurs droits les plus élémentaires». Pour le président Bouteflika, «de telles pratiques prouvent s'il en est le mépris par l'occupant israélien à l'égard de la légalité internationale et ses manœuvres visant à imposer le fait accompli au peuple palestinien par le recours odieux aux tueries, aux incursions répétées, aux expéditions punitives et à bien d'autres procédés visant au final la destruction de l'infrastructure palestinienne, la confiscation de terrains pour l'implantation de colonies, la construction du mur de l'apartheid ainsi que la judaïsation et l'isolement de la ville d'El Qods». «A tout cela, s'ajoutent les atteintes à la dignité et à la liberté du peuple palestinien auxquelles l'armée d'occupation se livre au quotidien», a poursuivi le chef de l'Etat. «Cette politique systématique du fait accompli n'aurait pas pu se poursuivre si les parties internationales concernées n'avaient pas manqué à leurs responsabilités de faire appliquer la légalité internationale et de permettre au peuple palestinien de recouvrer ses droits spoliés», a affirmé le président Bouteflika, rappelant que «la communauté internationale a la responsabilité d'apporter une solution au problème palestinien qui n'a que trop duré et de répondre aux attentes des Palestiniens à vivre en liberté dans la dignité et la paix au sein d'un Etat palestinien indépendant viable». «Il nous incombe dès lors d'intensifier nos efforts à tous les niveaux, y compris par la voie de la diplomatie multilatérale, en vue de trouver un règlement juste et durable à la question palestinienne», a ajouté le chef de l'Etat. Le président Bouteflika a exprimé sa gratitude au Comité onusien qui célèbre chaque année la Journée internationale de solidarité et rendu hommage à ses efforts constants pour la mobilisation de la solidarité internationale en faveur de sa juste cause.

R. A.



Situation sécuritaire en Tunisie

## Six terroristes algériens activement recherchés



Par Rachid Chihab

Six dangereux terroristes algériens sont activement recherchés en Tunisie. Le ministre tunisien de l'Intérieur a exhorté les citoyens tunisiens ayant des informations sur ces personnes de prendre attache avec les services de sécurité. Pour faciliter la tâche à ces derniers, les noms ainsi que les photos de ces derniers ont été affichés sur les réseaux sociaux et les médias tunisiens. Ces personnes recherchées sont : Khaled Chaïeb (alias Lokman Abou Sakhr), chef de la katiba Oqba Ibn Nafaâ, groupe affilié à l'organisation Al Qaïda au Maghreb

islamique (Aqmi). Impliqué dans des actes terroristes à Jebel Chaâmbi, il avait été condamné cinq fois en Algérie pour terrorisme, précisent les autorités tunisiennes. Il s'agit aussi de Mohamed El Arbi Ben Massoud, alias Abou Saâd, de Maimoun, alias El Moukatel, de Abderrahmane, alias El-Kantissi, de Abou Aymen (nom de guerre), opérant au mont Chaâmbi et de Abou Jihad (nom de guerre), médecin au mont Chaâmbi, ainsi que Abou Hafs (nom de guerre), originaire de Mauritanie, opérant au mont Chaâmbi. Ces six terroristes algériens figurent sur une liste globale de 43 terroristes, activement recherchés. Le ministère a publié sur sa page

Facebook, les photos des présumés terroristes, originaires de différentes régions en Tunisie, ainsi que de pays étrangers. Ils sont soupçonnés d'implication dans la planification et l'exécution d'actes terroristes.

Les citoyens sont appelés à porter à la connaissance des autorités toute information susceptible de les aider à arrêter les individus recherchés.

Notons que depuis quelques jours, l'armée tunisienne ratisse les massifs montagneux de Jendouba où se sont retranchés des groupes terroristes. Des hélicoptères de l'armée survolent le ciel au-dessus des montagnes Fouazia, Aïn Debba et Ouled Kheljène, délégation de Fernana, gouvernorat de Jendouba (nord-ouest), une zone frontalière avec l'Algérie qui abrite des hommes armés, dont les mouvements ont été signalés par les habitants de la région. Ces groupes voulaient perturber le déroulement de l'élection présidentielle en commettant des attentats terroristes.

R. C.

CAN 2015

## Pas de surprises en vue dans la liste finale des joueurs

Le sélectionneur de l'Equipe algérienne de football, Christian Gourcuff, ne compte pas révolutionner son effectif pour établir la liste finale des 23 joueurs devant prendre part à la Coupe d'Afrique des nations, CAN 2015, en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février).

Le coach des Verts compte faire confiance aux mêmes joueurs ayant pris part à la campagne qualificative, achevée mercredi dernier par une défaite face au Mali à Bamako (2-0), selon une source proche du staff technique national.

Le seul joueur qui devait intégrer les rangs de l'Equipe nationale en vue de la CAN, en l'occurrence le milieu de terrain de l'Olympique Lyon (Ligue 1 - France), Nabil Fékir, a préféré se consacrer à son club et reste ainsi en dehors des plans de Gourcuff.

Le technicien français a pu avoir une idée claire sur son groupe lors des six matchs livrés aux qualifications de la CAN, ce qui lui a

permis de dégager son ossature en vue du rendez-vous continental.

La liste des 23 joueurs sera dévoilée fin décembre, soit quelques jours avant le début du stage préparatif prévu au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), probablement le 2 janvier.

L'Equipe nationale livrera «au moins» un match amical avant le début de la CAN, contre un adversaire à déterminer. Plusieurs sélections sont citées comme éventuels sparring-partners des Verts, à l'image de la Tunisie, le Cameroun et le Nigeria.

L'Algérie sera fixée sur ses adversaires le 3 décembre à Malabo, capitale équato-guinéenne, lors du tirage au sort de la phase finale de la CAN.

Lors de la dernière CAN, disputée en 2013 en Afrique du Sud, les Verts avaient quitté la compétition dès le premier tour avec le bilan peu reluisant de deux défaites et un match nul.

R. S.

## ACTU...

El Oued

### Un réseau de trafiquants de fausses devises démantelé

Un réseau de trafiquants de fausse monnaie étrangère, constitué de ressortissants étrangers, a été démantelé par la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Robbah, a-t-on appris lundi dernier auprès de la Sûreté de wilaya d'El Oued. Agissant sur informations faisant état d'un mouvement suspect de ressortissants étrangers opérant dans le trafic de devises (euros), les services de police ont lancé, en fin de semaine dernière, leurs investigations et dressé une souricière qui s'est soldée par l'arrestation, à Robbah (14 km d'El Oued), de deux étrangers en flagrant délit d'écoulement de fausses monnaies étrangères, a-t-on précisé.

L'opération a permis la saisie de 11 coupures de faux billets de 50 euros et trois autres de 100 euros, a-t-on signalé à la cellule de communication de la Sûreté de wilaya d'El Oued, précisant que les investigations se poursuivent concernant cette affaire.

R. A.

Durant septembre et octobre derniers

### Baisse du nombre d'accidents de la route

Un recul des accidents de la route a été observé en Algérie en septembre et octobre derniers, même si ce type de sinistres a marqué une évolution durant le 1<sup>er</sup> semestre 2015 où 9 325 accidents ont été enregistrés contre 8 549 pendant la même période de 2013, a-t-on appris, lundi dernier à Souk Ahras au cours d'une rencontre organisée par la Sûreté nationale.

Le commissaire de police, Rabah Zouaoui, de la direction de l'ordre public, a souligné au cours de la 56<sup>ème</sup> édition des Journées d'information sur les différentes directions et services de la Sûreté nationale, ouverte lundi dernier au Musée du moudjahid de Souk Ahras, que le facteur humain reste responsable de 96,62 % de ces sinistres.

R. N.

Nouvelle promotion de Ooredoo Business

### Un Smartphone 3G offert...

Ooredoo offre une nouvelle occasion à ses clients Entreprises de profiter pleinement de l'Internet mobile haut débit et lance jusqu'au 8 décembre 2014 (inclus), une offre promotionnelle inédite destinée aux professionnels avec à la clef un Smartphone 3G offert.

Durant la période promotionnelle, les clients Entreprises pourront bénéficier d'un Smartphone 3G offert pour toute souscription à une offre voix Pro-Contrôle 3G avec le service Internet mobile pour l'un des trois paliers (300 DA, 1 000 DA, 2 500 DA et 3 500 DA). Les clients Entreprises profiteront ainsi des avantages de la 3G et de l'Internet mobile haut débit sur le réseau 3G++ de Ooredoo.

Cette offre promotionnelle attractive est valable dans les 19 wilayas couvertes par le réseau 3G++ de Ooredoo, à savoir : AIN DEFLA, ALGER, BEJAIA, BISKRA, BLIDA, BOUIRA, BOUMERDES, CHLEF, CONSTANTINE, DJELFA, EL OUED, GHARDAIA, MEDEA, ORAN, OUARGLA, SETIF, SIDI BEL ABBES, TIPASA et TLEMENEN. A travers ces solutions pratiques et innovantes, Ooredoo Business permet aux professionnels de bénéficier d'offres avantageuses adaptées à leurs besoins à travers des services de haute qualité dédiés aux entreprises de diverses tailles.

Communiqué